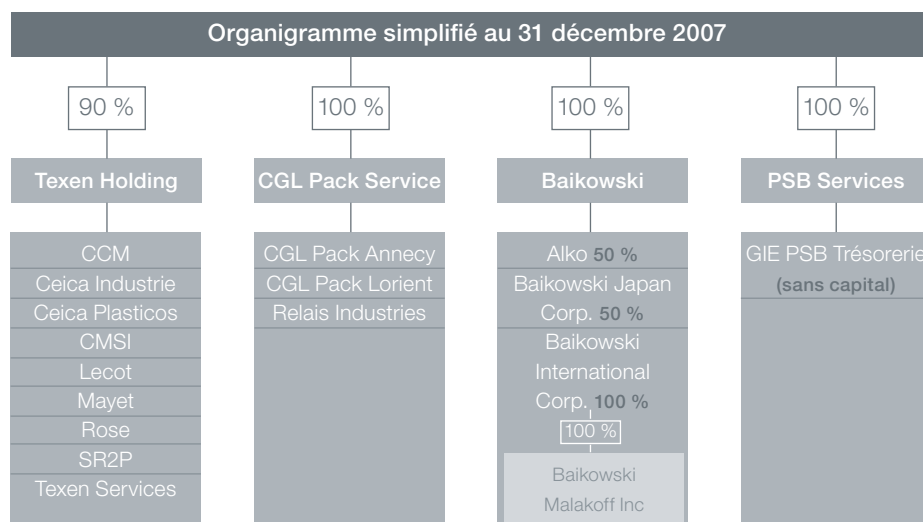


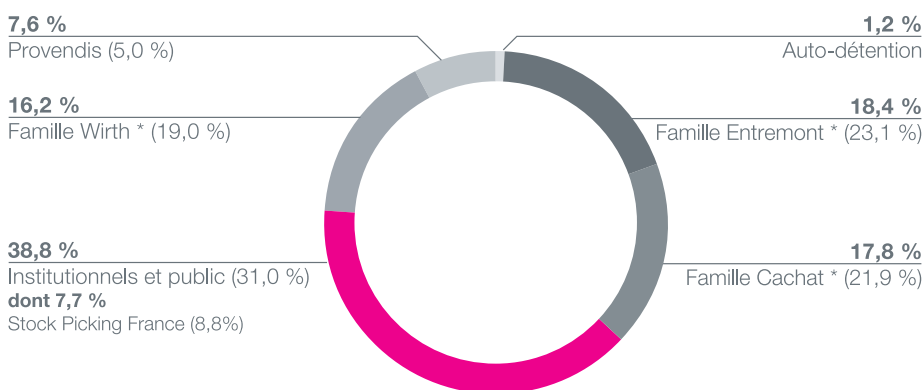
**PSB INDUSTRIES**  
EMBALLAGE  
ET  
CHIMIE DE SPÉCIALITÉS  
RAPPORT FINANCIER 2007

## structure de psb industries



**Structure actionnariale en % du capital au 31 décembre 2007**

Selon les dispositions de l'article L.233-13 du Code de commerce et compte tenu des informations reçues en application des articles L.233-11 et L.233-12 dudit Code, nous vous précisons que les principaux actionnaires ou groupes d'actionnaires sont les suivants :



\* agissant de concert

(en % des droits de vote) : les actions nominatives inscrites au nom du même titulaire depuis au moins trois ans bénéficient d'un droit de vote double

## Structure boursière

### Fiche signalétique

Capital : 7 350 000 euros

Nombre d'actions : 3 675 000

Capitalisation au 31/12/07 : 154 millions d'euros

Moyenne des capitaux échangés par séance : 39 milliers d'euros

### Marché

Date d'introduction premier marché : 1955

Code ISIN : FR0000060329

Indice : CAC Small 90 et CAC Mid&Small 190

Classification ICB : 2000 (Industries)

Coté Euronext Paris : Compartiment B

Code Reuters : PSBP.PA

Code Bloomberg : PSB FP

### Evolution du cours de l'action en 2007 (en euros) et données boursières



#### au 31/12/2007

Nombre de titres échangés	239 010
Total capitaux échangés (Keuros)	10 024
Cours le plus haut (en euro)	46,32
Cours le plus bas (en euro)	36,60

Depuis le 01/07/05 et pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction, PSB Industries a confié à Oddo Midcap la mise en oeuvre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AFEI approuvée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) par décision du 22 mars 2005.

**Dividende (en euros)**

Le conseil en date du 19/12/2007, conformément aux articles L232-12 alinéa 2 du code de commerce et R232-17 dudit code, a décidé, sous réserve de la certification par les commissaires aux comptes du bilan établi le 30 juin 2007, de répartir un acompte sur dividende d'un montant de 2 388 750 €, soit pour chacune des 3 675 000 actions qui composent le capital social, un dividende de 0,65 €, à valoir sur le dividende qui sera distribué au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007. Ce montant de 0,65 € par action est en hausse de 8,33 % par rapport à l'acompte versé en janvier 2007. Il représente presque la moitié du dividende de 1,35 € par action versée pour l'ensemble de l'année 2006.

Cet acompte a été mis en paiement au siège social à compter du 25 janvier 2008.

<u>année</u>	<u>dividende</u>
2006	1,35
2005	1,20
2004	1,10
2003	0,92
2002	0,88

# gouvernement d'entreprise

## 1. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

### 1.1 Composition

Le conseil d'administration est composé de cinq membres, un président et quatre administrateurs.

	Date de première nomination	Date d'expiration du mandat
<b>Président</b>		
Jean-Baptiste Bosson	1991	AG de 2009 (*)
<b>Membres</b>		
Jean-Claude Cachat	1978	AG de 2011 (**)
Jacques Entremont	1984	AG de 2008 (***)
Roger Rosnoble	1984	AG de 2008 (***)
Alain Wirth	1984	AG de 2008 (***)

(\*) Assemblée générale de 2009 statuant sur les comptes clos au 31 décembre 2008

(\*\*) Assemblée générale de 2011 statuant sur les comptes clos au 31 décembre 2010

(\*\*\*) Assemblée générale de 2008 statuant sur les comptes clos au 31 décembre 2007

### 1.2 Autres fonctions exercées actuellement et durant les cinq dernières années par les membres du conseil d'administration.

Etant précisé que les sociétés apparaissent sous leur dénomination et leur forme actuelle pour les mandats en cours.

#### Jean-Baptiste Bosson

En relation avec PSB Industries, il est également :

- gérant de PSB Services SNC,
- représentant permanent de PSB Industries au conseil d'administration des sociétés Baikowski SAS, Texen SAS,
- administrateur de CGL Pack Service SAS,
- représentant permanent de PSB Services en tant qu'administrateur du GIE PSB Trésorerie.

Hors de PSB Industries, il est membre du conseil de surveillance de Siparex Croissance.

De plus, il a exercé au cours des cinq dernières années les mandats et fonctions ci-après :

En relation avec PSB Industries, il a été :

- représentant permanent de PSB Industries au conseil d'administration des sociétés SA CGL Pack Lorient, SA Charles (absorbée le 31.10.2003 par CGL Pack Lorient),

Hors de PSB Industries, il a été administrateur de SA Michaux Gestion.

**Jean-Claude Cachat**

Hors de PSB Industries, il est :

- administrateur de TV8 Mont-Blanc,
- gérant de la société de participation au développement de l'Economie Savoyarde SARL,
- président du conseil d'administration de Odes Immobilier,
- président du conseil de surveillance de la SAS Sivalbp.

En outre, au cours des cinq dernières et en relation avec PSB Industries, il a été :

- administrateur de la société SA CGL Pack Lorient.

Hors de PSB Industries, il a été

- président du conseil de surveillance de Sopreda 2,
- président de la société Annecy Evènements SAS.

**Jacques Entremont**

Hors de PSB Industries, il est :

- membre du conseil de surveillance de Comptoir Savoyard de Distribution et de la Banque de Vizille.
- administrateur de la société anonyme de gestion immobilière et de réalisation commerciale SAGIR

Il a exercé au cours des cinq dernières années les mandats et fonctions ci-après :

Hors de PSB Industries, il a été

- président directeur général et administrateur de la société Finance et Management,
- président du conseil de surveillance de Groupe Entremont SAS,
- administrateur et vice-président de Alliance Laitière Européenne,
- administrateur des sociétés Entremont Bénélux, Parmareggio Entremont Italie,
- représentant permanent de Harfleuraise de Participations au conseil d'administration des sociétés Franche Comté Sérums et Eurosérums,
- membre du conseil de surveillance de la société Comptoir Savoyard de Distribution.

**Roger Rosnoble**

Hors de PSB Industries, il est :

- administrateur de la Banque Populaire des Alpes,
- membre et président du conseil de surveillance de Comptoir Savoyard de Distribution,
- président des SAS Genevois Distribution, Provendis, Thônes Distribution,
- vice-président de la SAS Stefano,
- directeur général des SAS Alpadistri, SAS Bernard, Douvaine Distribution, Duparc et Geslin, Proxima, Provencia Novel,
- président du conseil d'administration et directeur général de Faraglia SA et de la SA Mitaz Distribution,

- gérant de la Sodevim SARL,
- représentant de Provendis, présidente des sociétés SE Provencia, Provencia Novel, Proved, Val 4.

Par ailleurs, il a exercé au cours des cinq dernières années les mandats et fonctions ci-après :

Hors de PSB Industries, il a été :

- président des SAS Société Alimentaire du Foulon, Société Financière Lejeune, SAS Chamtour, SE Provencia, Provencia Novel,
- directeur général de la SA Val 4,
- gérant des sociétés Isabelle L., La Mie du Foulon et Planet'son,
- représentant permanent de Provendis au conseil d'administration des sociétés SA ETS Thiebaud Frères et SA Val 4.

#### **Alain Wirth**

En relation avec PSB Industries, il est :

- directeur général délégué de PSB Industries SA,
- président des SAS CGL Pack Annecy, CGL Pack Service, CGL Pack Lorient et Relais Industries,
- administrateur de Baikowski SAS et Texen SAS,
- représentant légal de CGL Pack Service présidente de CGL Pack Chalon SAS (dissoute en juin 2007).

Il a exercé au cours des cinq dernières années les mandats et fonctions ci-après :

En relation avec PSB Industries, il a été :

- président directeur général des sociétés CGL Pack Lorient et Charles SA (absorbée le 31.10.2003 par CGL Pack Lorient),
- représentant légal de CGL Pack Service présidente de CGL Pack Chalon SAS.

### **1.3 Rémunérations**

Le montant annuel des jetons de présence alloués aux administrateurs a été fixé à 70 000 euros pour 2007.

Ce montant est réparti en parts égales entre les cinq administrateurs. Seuls Messieurs Bosson et Wirth ont perçu une rémunération complémentaire compte tenu de leurs fonctions opérationnelles dans les sociétés du groupe.

Il n'existe pas d'avantages spécifiques en matière de rémunérations différées.

	<u>Rémunération</u>	<u>Prime</u>	<u>Avantages en nature</u>	<u>Jetons de présence</u>	<u>Total</u>
M. Bosson	259 371	-	4 642	14 000	278 013
M. Wirth	60 000	-	19 205	14 000	93 205

## 2. LA DIRECTION GÉNÉRALE

La direction générale se compose :

**Président directeur général**

Jean-Baptiste Bosson

**Directeur général délégué**

Alain Wirth

**Directeur financier**

Didier Mangin

# rapport du président du conseil d'administration

Conformément aux dispositions de l'article L.225-37 du code de commerce, le président du conseil d'administration rend compte, au terme de ce rapport, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par la société.

## A - Conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil

Les informations relatives à la composition du conseil et au renouvellement des mandats d'administrateurs figurent dans le « Gouvernement d'entreprise » page 8.

Les membres du conseil d'administration se réunissent selon un calendrier défini en début d'exercice, qui peut-être modifié selon les besoins ou à la demande d'administrateurs. Ils sont convoqués par lettre simple, 15 jours avant la tenue de la séance. A la fin de chaque séance, un procès-verbal de séance est établi, dont un projet est adressé à chaque membre et validé au début de la séance suivante.

En 2007, le conseil d'administration s'est réuni 6 fois, avec un taux de présence de 93 % pour l'arrêté des comptes annuels ou semestriels, et la validation des comptes trimestriels. Six autres réunions des administrateurs ont eu lieu pour aborder notamment les thèmes suivants : budgets prévisionnels, salaires, cessions, décisions stratégiques, évolutions technologiques, ... Au cours de ces séances, la direction générale du groupe rend compte des opérations conduites au sein des trois pôles d'activité, accompagnées éventuellement des directions générales des différents métiers. Le conseil d'administration de PSB se prononce sur l'ensemble des décisions relatives aux grandes orientations stratégiques, économiques, sociales, financières et technologiques de la société, et veille à leur mise en œuvre par les directions des pôles.

Il est secondé par un comité stratégique, ainsi que par un comité des rémunérations. Le comité stratégique regroupe tous les administrateurs, et il est spécifiquement chargé de mener une réflexion sur les orientations et le positionnement des différents métiers, en terme d'investissements et de désinvestissements, d'alliances et de partenariats, de développements de nouveaux produits ou marchés. Le comité des rémunérations est quant à lui composé de trois administrateurs. Il est chargé de missions relatives aux rémunérations et avantages de toutes natures accordés aux mandataires sociaux.

Par ailleurs, une fois par mois, des rapports concernant les indicateurs d'activité des différents métiers et sociétés, l'activité boursière, ainsi qu'une revue de presse relative à toutes les sociétés du groupe sont adressés aux administrateurs.

Le conseil d'administration n'est pas régi par un règlement intérieur et ne compte pas d'administrateur indépendant. Le président du conseil d'administration assume la direction générale de PSB Industries, sans aucune limitation de pouvoir.

## B - Contrôle interne

Selon les recommandations de l'AMF, le présent rapport a été établi en application du guide de mise en œuvre simplifié du cadre de référence du contrôle interne.

Le dispositif de contrôle interne de PSB Industries vise à assurer :

- la conformité aux lois et règlements, aux valeurs, normes et règles internes à l'entreprise, de tous les actes de gestion, réalisations d'opérations ou comportements,
- l'application des instructions et des orientations fixées par la direction générale et le conseil d'administration,
- le bon fonctionnement des processus internes de la société, notamment ceux concourant à la sauvegarde de ses actifs,
- la fiabilité des informations financières,
- la prévention et la maîtrise des risques résultant de l'activité des entreprises du groupe,
- l'efficacité de ses opérations et l'utilisation efficiente de ses ressources.

Cependant, comme tout système de contrôle, il ne peut fournir une garantie absolue que les risques soient totalement éliminés et ne procure qu'une assurance raisonnable quant à la réalisation de ses objectifs.

### 1. DISPOSITIF GÉNÉRAL DU CONTRÔLE INTERNE

A l'exception de la filiale japonaise mise en équivalence, toutes les sociétés du groupe sont couvertes par le présent rapport.

#### 1.1 Organisation et acteurs

PSB Industries est constituée de trois pôles recouvrant des métiers distincts. Chaque métier regroupe des entreprises de taille moyenne ou petite, comptant de 20 à 250 personnes, selon des périmètres dénombant de 3 à 10 entités. A la tête de chaque métier, une direction générale autonome est responsable de la mise en œuvre des décisions prises par la direction générale du groupe. La direction générale de chaque métier organise et pilote le contrôle à l'intérieur de son périmètre de délégation, en liaison avec la direction financière de PSB Industries. Les directions métiers s'appuient sur les dirigeants de chaque entité de leur pôle, leur responsable qualité, ainsi que leurs personnels d'encadrement.

Cette organisation s'appuie sur des outils, pratiques ou systèmes, tels que les cadres de référence des normes ISO, les processus de gestion budgétaire, de reporting, la cellule de gestion des risques, des procédures, des systèmes d'information adaptés.

Compte tenu de la taille et de l'organisation du groupe, la formation d'un comité d'audit n'a pas été jugée nécessaire.

#### 1.2 Recensement et analyse des risques concourant à la diffusion d'une information fiable et pertinente

La taille des entités permet une circulation rapide de l'information, une grande réactivité des personnes et une identification claire des acteurs clés du groupe. Ainsi, au sein de chaque métier, des comités réunissant les membres décideurs se tiennent à fréquence hebdomadaire, bimensuelle ou mensuelle. Ces comités pilotent leur entité, soucieux d'identifier, prévenir et gérer tous risques pouvant survenir au cours de leurs opérations.

Cette analyse opérationnelle est complétée par des processus faisant intervenir la direction générale du groupe. Il s'agit du processus budgétaire, du processus de reporting, et des revues d'affaires mensuelles.

Le processus budgétaire réunit en novembre la direction générale du groupe et celle de chaque métier. Au cours de ces entretiens, les pôles présentent leur budget et plans d'évolution pour validation par la maison-mère. En découlent des plans d'investissements industriels, financiers, des objectifs stratégiques, économiques à mettre en œuvre. Tout engagement d'investissements s'écartant de l'autorisation budgétaire fait l'objet d'un accord préalable au niveau approprié. Le budget est mensualisé afin de servir de référence pour le reporting mensuel du groupe.

Le processus de reporting mensuel se décompose en deux étapes. La première est une remontée des chiffres d'affaires de chaque entité à J+2. Ensuite, à J+5, un compte de résultat détaillé est établi par chaque société. Ces résultats sont analysés une première fois par la direction générale de chaque métier, puis sont ensuite transmis à la maison-mère du groupe pour une seconde analyse.

Le processus budgétaire tout comme le processus de reporting comportent plusieurs niveaux de contrôle, puisqu'ils sont établis par des entités décentralisées, et font l'objet d'une centralisation par la direction financière de chaque métier, puis par la direction financière du groupe.

Le troisième pilier du pilotage de la direction générale vers les filiales est constitué par les revues d'affaires mensuelles. Elles réunissent le directeur général du groupe et les directeurs généraux de chaque pôle. Elles ont pour objectifs l'analyse des résultats mensuels, des besoins en fonds de roulement, des investissements et l'actualisation des prévisions.

Par ailleurs la cellule de gestion des risques, en liaison avec les sociétés du groupe, met à jour une cartographie des risques au sein de PSB Industries.

Ces processus, associés à l'organisation spécifique de PSB Industries, permettent une analyse suivie des risques de chaque métier et la diffusion d'une information fiable et rapide au sein du groupe.

### **1.3 Activités de contrôle**

Les activités de contrôle sont présentes dans toute l'organisation, sous forme de contrôles manuels, informatiques, hiérarchiques. Tout d'abord, en terme fonctionnel, au sein des entités de chaque métier, un responsable qualité organise des audits internes dans le cadre des normes ISO et d'engagements clients. D'autre part, en terme opérationnel, les personnels sont formés pour mettre en application les principes de précaution de la gestion des risques dans leurs activités quotidiennes. De plus, les activités de pilotage des organes de direction détaillés précédemment concourent à un contrôle des opérations.

### **1.4 Surveillance du dispositif de contrôle interne**

La surveillance du système s'appuie principalement sur les travaux des commissaires aux comptes, des experts-comptables des entités, ainsi que sur les remarques des instances réglementaires auxquelles sont soumises les différentes sociétés.

D'autre part, la direction financière du groupe appartient depuis 2007 à un groupe de travail rassemblant des valeurs moyennes cotées, destiné à identifier les meilleures pratiques en terme de contrôle interne.

## 2. PROCESSUS RELATIFS À L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIÈRE

Le dispositif de contrôle interne relatif à l'information comptable et financière vise à assurer :

- le respect des normes et principes comptables en application,
- le contrôle de la production des éléments financiers,
- la fiabilité des remontées d'information financière élaborée en filiales et son traitement centralisé par le groupe,
- l'anticipation du traitement des opérations comptables complexes,
- la rapidité et la fiabilité des remontées d'informations comptables.

### 2.1 Organisation comptable et financière

Les principaux acteurs du système de contrôle interne comptable et financier sont la direction générale, la direction financière du groupe et des différents métiers. La comptabilité de chaque entité est tenue localement, par un ou des comptables dédiés. Chaque métier compte un responsable comptable qui supervise la comptabilité des entités du périmètre de délégation.

Cette organisation s'appuie sur des outils, pratiques ou systèmes, tels que le manuel des principes comptables groupe, les processus de gestion budgétaire, de reporting, des procédures, des systèmes d'information adaptés.

### 2.2 Identification et analyse des risques affectant l'information comptable et financière

Les risques sont identifiés par les personnels comptables et financiers par catégories d'opérations. Des dispositifs organisés sont mis en place pour les prévenir et les limiter au niveau opérationnel, qui sont complétés par une analyse des résultats mensuels, comme précisé précédemment.

Les analyses mensuelles sont par ailleurs affinées par des analyses trimestrielles plus détaillées, issues de la consolidation des comptes. Toutes les remontées d'informations sont faites selon le même référentiel comptable, documenté dans le manuel des principes comptables groupe. Les consolidations trimestrielles sont réalisées selon le principe suivant : à J+12, les comptables de chaque entité adressent à la direction financière du groupe des liasses retraitées, issues d'un logiciel de consolidation interfacé avec les logiciels de comptabilité. La cellule consolidation contrôle les liasses, vérifie les traitements de consolidation, et analyse la cohérence des données consolidées avec les données du reporting mensuel.

Par ailleurs, afin d'éviter les risques liés à des opérations comptables nouvelles et complexes à la clôture des comptes, la direction financière a mis en œuvre un dispositif d'identification et d'analyse de ces risques, réunissant les deux commissaires aux comptes, les directions financières du groupe et de chaque métier. Lors de ces entretiens, les points comptables pouvant avoir un impact sur les états financiers sont exposés, analysés, et la solution la plus adaptée à leur comptabilisation est approuvée par tous les intervenants.

### 2.3 Système d'information comptable et financier

Au sein du groupe PSB Industries, les fonctions informatiques sont décentralisées au niveau de chaque direction de pôle. Ainsi les systèmes informatiques des différents métiers sont distincts. Les logiciels de comptabilité utilisés sont interfacés avec les logiciels

de gestion de production, d'immobilisations, de paie, de consolidation, afin de limiter les interventions manuelles. Les contrôles inhérents aux systèmes sont activés afin de limiter les risques d'erreurs.

Les données sont sauvegardées selon des procédures de sauvegarde clairement établies.

Les logiciels sont régulièrement mis à jour pour rester en conformité avec les réglementations, et évoluer avec les besoins des sociétés.

#### **2.4 Activité de contrôle**

Les contrôles existants s'appuient sur des contrôles informatiques, hiérarchiques et également, compte tenu de la structure comptable du groupe, sur des actions d'auto-contrôle.

Par ailleurs, de façon à renforcer les contrôles internes et vérifier la correcte application des principes comptables et normes en vigueur, les comptes des sociétés du groupe sont vérifiés au moins deux fois par an par un cabinet d'expertise comptable. Les cabinets Mazars et Ernst & Young assurent le commissariat aux comptes de PSB Industries. Dans le cadre de leur mission de certification des comptes, ils prennent connaissance des systèmes comptables et de contrôle interne, afin d'évaluer le risque d'audit. A cette occasion, ils font part de leurs recommandations sur les procédures et les systèmes de contrôle interne qui pourraient avoir une incidence sur la qualité des informations comptables et financières. Les sociétés de PSB ont pour consigne de prendre en compte ces recommandations dans un souci permanent d'amélioration de la fiabilité de ses procédures.

#### **2.5 Communication financière et comptable**

La direction financière du groupe établit un planning diffusé à l'ensemble des filiales, en vue de la collecte des informations financières nécessaires pour répondre aux obligations de publication et aux divers reportings internes. Les données destinées à être publiées sont contrôlées et analysées par la direction financière du groupe, rapprochées des informations collectées lors des reportings. Les éventuels écarts constatés sont expliqués. La direction générale est tenue informée de ces travaux et analyse toutes les données publiées. Les données publiées sont adressées et commentées au conseil d'administration avant leur publication.

### **3. ANALYSE ET MAITRISE DES RISQUES**

#### **3.1 Principes généraux de gestion des risques**

Dans le cadre de ses activités, PSB Industries mène une politique de gestion des risques axées principalement sur la sécurité des personnes, la protection de l'environnement, la satisfaction de ses clients et la préservation des ses actifs.

La direction financière du groupe, en liaison avec les directions générales de chaque pôle d'activité, recense et hiérarchise les risques, selon leur probabilité d'occurrence et leurs impacts, de façon à établir une cartographie des risques par métier. Des plans d'actions pour limiter ces risques sont alors organisés, et mis à jour de façon à tenir compte des évolutions réglementaires, technologiques et économiques. La cartographie des risques est également confrontée à celle produite par les auditeurs externes du groupe.

#### **3.2 Identification et analyse des principaux risques**

Les risques identifiés au sein des filiales sont les risques liés à la concurrence, aux approvisionnements, à la qualité, à l'environnement, à la perte d'hommes clefs, à

l'incendie, et plus globalement, à la mise en sécurité des conditions de production, de l'informatique, aux taux de change et d'intérêt.

Les risques estimés comme majeurs sont la concurrence, l'incendie, l'évolution du prix des matières premières, les taux d'intérêt et les taux de change.

Les marchés sur lesquels intervient PSB Industries sont dans la majorité des cas des marchés très concurrentiels. Devant les délocalisations des productions de certains clients vers les pays de l'Est de l'Europe ou l'Asie, un des risques identifié est de se voir mis en concurrence avec des industriels de ces pays à bas coûts.

Le risque éventuel d'incendie est un risque à l'occurrence faible, mais avec un impact fort, puisque pouvant entraîner la destruction des actifs de sociétés du groupe. Par le passé, PSB Industries a dû faire face à ce type d'accident, donc y demeure particulièrement sensible.

Les matières premières utilisées par le groupe sont en grande partie des matières dont le prix est indexé sur celui des hydrocarbures. Le risque est que l'envolée des prix des matières puisse affecter la marge des sociétés.

Le risque de taux de PSB Industries provient des activités de financement du groupe et de l'utilisation de devises étrangères. PSB Industries porte non seulement un intérêt particulier au suivi de son taux d'endettement, mais s'attache également à couvrir la partie variable de sa dette. Concernant les taux de change, l'exposition de PSB Industries provient du fait que le pôle Chimie du groupe effectue une partie de ses transactions en dollar US, et pour une partie moindre en yen.

### **3.3 Procédures de gestion des principaux risques**

Pour faire face à ces risques, PSB Industries a mis en œuvre des processus spécifiques, et a renforcé plusieurs axes de stratégie.

Concernant sa différenciation face à la concurrence, PSB Industries continue à accroître sa productivité, développe des offres sur-mesure, et respecte la démarche de qualité totale, de façon à offrir le meilleur service à ses clients. Parallèlement, PSB Industries met en œuvre une dynamique constante de recherche et d'innovation industrielle, couplée à des mesures visant à protéger l'environnement (Eco-conception par exemple). Par ailleurs, même si le risque environnemental n'a pas été identifié comme un risque majeur du fait des activités de PSB Industries, le groupe a mandaté un audit spécialisé dans l'ensemble de ses filiales, de façon à pratiquer les mises en conformité éventuellement nécessaires et a adapté un comportement citoyen.

Face à l'incendie, PSB Industries sensibilise ses équipes pour supprimer les situations propices aux départs de feux et équipe ses locaux d'installations de lutttes spécifiques (sprinklers, portes coupe-feux). D'autre part, une polyvalence des sites est recherchée, car cette solution a prouvé son efficacité par le passé.

PSB Industries ne peut se soustraire aux variations du prix des matières premières (polystyrène, polychlorure de vinyle, polypropylène, PET). Pour limiter l'impact négatif des hausses de prix, PSB Industries a signé des contrats fermes avec ses fournisseurs, et des contrats avec prix de vente indicés avec ses principaux clients. Aucune couverture n'a par contre été mise en place.

Finalement, pour limiter les risques de taux, PSB Industries s'appuie sur un groupement d'intérêt économique regroupant toutes les filiales du groupe. Le groupement définit les options et orientations en terme de financement et de couverture de taux et de change. Ainsi parmi les 60 % de dettes à taux variables, 57 % sont couverts, ce qui ramène la partie variable à 26%. Concernant les

devises, la société la plus exposée se couvre au niveau de ses ventes sur une durée au moins annuelle, en ayant recours soit à des instruments financiers, soit à des achats libellés dans les mêmes devises.

### **3.4 Surveillance des risques et des procédures de gestion des risques**

Pour compléter sa politique de prévention en matière de risques, PSB Industries a opté pour une politique générale d'assurance au sein du groupe, couvrant les dommages aux biens, aux personnes, les pertes d'exploitation, et sa responsabilité civile.

## **4. EVOLUTIONS PREVUES**

Compte tenu de son organisation et de sa taille, PSB Industries demeure un groupe réactif, au sein duquel les responsables et les responsabilités sont clairement identifiés, où les personnels sont sensibilisés aux problématiques du risque et appliquent le principe de précaution dans leurs activités quotidiennes. Néanmoins, ces points forts peuvent constituer également une limite au dispositif de contrôle interne. En effet, du fait de la structure des équipes comptables par exemple, la séparation des fonctions n'est pas toujours aisée à mettre en œuvre.

Plus globalement, et du fait des travaux menés en 2007, il ressort que PSB Industries se doit de consolider les aspects de contrôle de son dispositif de contrôle interne. Pour cela, une personne viendra renforcer la direction financière du groupe à partir de mai 2008. Ses missions seront de compléter et auditer les dispositifs de contrôle interne existants, mettre à jour les procédures, les cartographies des risques, et mettre en œuvre des actions de formations en terme de gestion des risques.

# rapport des commissaires aux comptes sur le rapport du président

(Exercice clos le 31 décembre 2007)

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société PSB Industries et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président du conseil d'administration de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007.

Il appartient au président du conseil d'administration de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil d'administration et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la société.

Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président du conseil d'administration concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons effectué nos travaux conformément à la norme d'exercice professionnel applicable en France. Celle-ci requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations contenues dans le rapport du président du conseil d'administration concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du code de commerce.

Neuilly-sur-Seine et Villeurbanne, le 29 février 2008

Les commissaires aux comptes

ERNST & YOUNG ET AUTRES

Nicolas JOB

MAZARS

Max DUMOULIN

# rapport de gestion

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

Nous vous avons convoqués en assemblée générale ordinaire, suivant l'article 44 de nos statuts et en application de la loi, pour vous présenter les résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2007.

Les rapports des commissaires aux comptes, le rappel des principes comptables et règles de consolidation, ainsi que les annexes ci-après, vous donneront - nous l'espérons - tous les renseignements qui vous seront utiles pour juger de la situation de l'entreprise.

## 1. COMPTES CONSOLIDÉS

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2007 s'élève à 211,5 millions d'euros, en progression de +6,2% (+7,3% à taux de change constants).

L'emballage pour la cosmétique parfumerie et l'emballage sur mesure ont contribué à la progression des ventes en 2007.

Cette croissance s'est accompagnée d'une progression du résultat opérationnel de +5,2% à 20,5 millions d'euros, soit 9,7% du chiffre d'affaires.

Le coût de l'endettement financier net est de 3,9 millions d'euros et représente 19% du résultat opérationnel.

Le résultat net part du groupe de PSB Industries s'élève à 10,6 millions d'euros, soit 5,0% du chiffre d'affaires.

La marge brute d'autofinancement atteint 27,6 millions d'euros soit 13,1% du chiffre d'affaires.

Les investissements industriels nets sont de 24,0 millions d'euros et représentent 11,4% du chiffre d'affaires. Ils ont été particulièrement élevés dans l'activité chimie de spécialités (fin du gros investissement de capacité pour le site d'Annecy), et dans l'emballage pour la cosmétique parfumerie (agrandissement du site d'Attignat).

L'endettement net est de 82,1 millions d'euros, et il représente 115% des fonds propres et 3,0 années de marge brute d'autofinancement.

Au cours du troisième trimestre 2007, PSB Industries a porté sa participation de 85% à 90% dans Texen (emballage pour la cosmétique parfumerie).

### Baikowski (Chimie de Spécialités)

Dans un contexte de saturation de l'outil de production, et de faiblesse des devises (US Dollar et Yen), la société a réalisé en 2007 un chiffre d'affaires consolidé de 37,7 millions d'euros en baisse de 2,7%, et en progression de +1,1% à taux de change constants.

Baikowski a renoué avec la croissance (+7,9% et +13,0 à taux de change constants) au cours du quatrième trimestre 2007. Cette tendance se poursuivra sur 2008 avec la montée en puissance des nouvelles capacités de production.

Le résultat opérationnel est de 3,6 millions d'euros, soit 9,5% du chiffre d'affaires, en diminution par rapport aux 11,6% de l'exercice précédent. Les coûts de démarrage et l'évolution des monnaies expliquent cet écart.

La marge brute d'autofinancement est de 5,8 millions d'euros, et les investissements se sont élevés à 9,9 millions d'euros. Ils concernent la dernière tranche de l'augmentation des capacités de production qui permettront de répondre à la forte demande de nos grands clients mondiaux de l'éclairage. Les investissements reviendront à un niveau de l'ordre de 2 millions d'euros en 2008.

### Texen (Emballage Cosmétique - Parfumerie)

a réalisé en 2007 un chiffre d'affaires consolidé de 125,4 millions d'euros, en hausse de 7,1%.

L'année a été marquée par de nombreux lancements, tels que Wonder Length et crème Désaltérante pour Clarins, Crème de gloss Rouge Dior, Cil definition pour Gemey Maybelline, Ryoko pour Kenzo, Hypnôse pour homme, Virtuôse et Secret de vie pour Lancôme, Blush Délice pour L'Oréal, ...

Le résultat opérationnel s'est élevé à 13,3 millions d'euros et représente 10,6% du chiffre d'affaires.

Ce niveau de marge, particulièrement élevé dans la profession, reflète le savoir-faire industriel de Texen, et son fort degré d'automatisation pour répondre aux lancements mondiaux à fort volume de ses clients.

La marge brute d'autofinancement s'élève à 17,2 millions d'euros, et les investissements sont de 10,1 millions d'euros, dont 2,5 millions d'euros concernent l'extension d'usine évoqué plus haut.

#### **CGL Pack (Emballage sur Mesure)**

a renoué avec la croissance et réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 48,8 millions d'euros, en progression de 12,2% sur l'exercice précédent.

Le résultat opérationnel atteint 3,5 millions d'euros, soit 7,1% des ventes. Ce montant intègre des éléments non récurrents de 0,7 millions d'euros liés principalement à des coûts de réorganisation.

La marge brute d'autofinancement est de 4,1 millions d'euros et les investissements sont de 3,9 millions d'euros, dont 1,5 millions d'euros pour l'extension du site de Lorient (agroalimentaire).

#### **Perspectives pour PSB Industries pour l'année 2008**

PSB Industries a pour objectif en 2008 de réaliser une progression des ventes de 5% avec un niveau de rentabilité opérationnelle proche de 10% du chiffre d'affaires.

L'exercice sera marqué par des investissements moins élevés, et de l'ordre de 7% du chiffre d'affaires.

#### **Evénements postérieurs à la clôture**

Néant

#### **Changement de méthode comptable**

Au cours de l'exercice, le groupe a adopté les nouvelles normes et amendements IFRS ainsi que les nouvelles interprétations IFRIC (note 2.2 de l'annexe des comptes consolidés).

## **2. COMPTES SOCIAUX**

L'assemblée générale, sur proposition du conseil d'administration, décide d'affecter le résultat net bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 5 216 537,44 € de la manière suivante :

- distribution de la somme de 5 145 000,00 €  
à titre de dividende aux actionnaires, soit un dividende net par action de 1,40 €
- solde au compte «autres réserves» : 71 537,44 €

Etant précisé que sur ce dividende de 1,40 € par action, il a déjà été payé 0,65 € à compter du 25 janvier 2008, sous forme d'un acompte (soit 2 388 750,00 €) conformément à la décision du conseil d'administration du 19 décembre 2007 ; seul le solde soit 0,75 € par action reste dû (soit au total 2 756 250 €), lequel sera mis en paiement à compter du 2 juin 2008.

En ce qui concerne les dividendes revenant à des personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à compter du 1er janvier 2008, ils donnent lieu à une retenue à la source de 11% au titre des prélèvements sociaux et sont soumis à l'impôt sur le revenu après réfaction de 40%, sauf pour son bénéficiaire à exercer de son établissement payeur, et avant perception du dividende, l'option pour le prélèvement forfaitaire libératoire (de l'impôt sur le revenu) au taux de 18%.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, l'assemblée générale constate qu'il a été mis en distribution, au titre des trois exercices précédents, les dividendes suivants :

<u>Exercice</u>	<u>Dividende par action</u>	<u>Revenus éligibles ou non à l'abattement</u>
31/12/2004	1,10 €	Réfaction de 50% lorsque celle-ci était applicable
31/12/2005	1,20 €	Réfaction de 40% lorsque celle-ci était applicable
31/12/2006	1,35 €	Réfaction de 40% lorsque celle-ci était applicable

### 3. DONNÉES ENVIRONNEMENTALES

Conformément aux dispositions de l'article L.225- 102-1 alinéa 4 du code de commerce, nous vous donnons ci-après les informations relatives à la prise en compte des données sociales et environnementales de notre activité.

PSB Industries est très soucieuse du respect de son environnement.

La consommation d'énergie a été de 146 GWh de gaz (144 GWh en 2006) et de 77 GWh d'électricité (68 GWh en 2006). PSB Industries n'a pas recours à l'énergie solaire ou aux autres énergies renouvelables.

La consommation d'eau est de 218 663 m<sup>3</sup> (189 253 m<sup>3</sup> en 2006). Les eaux usées industrielles ne sont pas dans leur majorité prises en charge par des stations d'épuration municipales. Avant de rejoindre le milieu naturel, ces eaux subissent un traitement physico-chimique destiné à les assainir.

Depuis plusieurs années, PSB Industries a adopté une politique de tri sélectif des déchets. Ils sont majoritairement recyclés soit en interne, soit en externe. Les déchets non recyclables sont évacués et détruits par des centres agréés.

Le service environnement de Baikowski (chimie de spécialités) est particulièrement concerné par la mise en oeuvre du programme REACH (Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals), règlement concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances.

## 4. DONNÉES SOCIALES

Les principales données sociales pour les exercices 2006 et 2007 sont :

	2007	2006
Effectif total en fin de période	1 324	1 295
dont à temps partiel	70	74
Masse salariale hors charges (milliers d'euros)	34 462	32 744
Effectif intérimaire	182	151
dépenses d'intérim (milliers d'euros)	6 276	6 422
Nombre de recrutements en CDI	220	216
Nombre de recrutements en CDD	46	40
Nombre de départs (hors licenciements)	200	181
Nombre de licenciements	31	27
Nombre de jours d'absence	15 792	14 077
Nombre d'accidents du travail	85	84
Nombres d'heures de formation	8 999	11 126
Dépenses formation (milliers d'euros)	314	525
Nombre de personnes handicapées	30	29
Utilisation d'un centre d'aide au travail (CAT)	oui	oui
Existence de contrats d'intéressement	oui	oui

### 4.1 Conditions de travail dans les pays dits « sensibles »

PSB Industries opère au Mexique depuis 1996, où le niveau de qualité et les conditions de travail sont très proches de celles existant dans nos usines françaises, et répondent pleinement aux exigences de nos principaux clients.

## 5. FACTEURS DE RISQUES

### 5.1 Risques de taux d'intérêts et de change

(voir rapport du président p.17)

La gestion des risques de taux d'intérêts et de change liés à l'activité est réalisée par l'utilisation d'instruments financiers classiques tels que cap, collar, option, achat ou vente à terme de devises. PSB Industries n'utilise pas de produits désactivants, et les opérations sont conclues avec des établissements bancaires bénéficiant d'une notation de qualité. La politique de gestion des risques répond à des objectifs de sécurité, de liquidité et de rentabilité. Il n'y a pas d'opération de spéculation, et les positions prises ne sont pas susceptibles de dégager des risques significatifs.

Les ventes réalisées par les sociétés françaises en devises étrangères se sont élevées en 2007 à 11 millions d'USD et à 674 millions de JPY. Ces ventes sont majoritairement réalisées par le pôle chimie de spécialités, qui se couvre systématiquement en utilisant des options, des couvertures à terme, ou en minorant ce montant via des achats dans la même devise.

La dette consolidée de PSB Industries est composée pour partie de taux variables majoritairement indexés sur l'Euribor 3 mois et pour partie de taux fixes (note 14). Les objectifs de répartition taux variables/taux fixes sont déterminés en fonction de l'évolution de l'endettement (remboursement et nouvel emprunt), et de l'évolution attendue des taux d'intérêt. La gestion du risque de taux d'intérêt est centralisée.

## 5.2 Risques actions

Le portefeuille actions de PSB Industries se limite aux filiales et participations consolidées (note 3), et ne présente donc pas de caractère spéculatif.

## 5.3 Risques pays

Bien que PSB Industries réalise 44% de son activité à l'export, le risque pays est très limité car les ventes concernent essentiellement des pays industrialisés. Les ventes dans des pays à forte inflation sont marginales et ne concernent que des clients bénéficiant d'une surface financière irréprochable.

## 5.4 Risques industriels liés à l'environnement

(voir rapport du président p.17)

De par la nature de ses activités, l'exposition de PSB Industries aux risques environnementaux est mineure, et la société n'a pas connu à ce jour d'incidents majeurs de pollution.

Un audit environnemental est réalisé régulièrement par des sociétés externes. Le dernier audit a été confié fin 2007 à la société Antéa, qui devrait nous faire parvenir ses conclusions début avril 2008. Les non-conformités identifiées, qu'elles soient administratives, techniques, industrielles seront traitées au cours de l'exercice 2008.

Compte tenu des quantités transformées ou consommées, ou de la puissance utilisée, cinq sites de PSB Industries sont soumis à autorisation de la Direction Régionale de la Recherche et de l'Environnement (DRIRE) ou d'autres organismes dans le cadre de filiale étrangère.

Compte tenu de l'absence de risques identifiés, aucune provision pour risque environnemental n'a été constituée dans les comptes de PSB Industries.

## 6. AUTRES INFORMATIONS

### 6.1 Opérations sur les actions PSB effectuées par les dirigeants

Déclarant : Jean- Baptiste Bosson (Président Directeur Général)

Période	Nature de l'opération	Nombre de titres	Prix unitaire
30 janvier 2007	Cession	5 000	41,00 €
23 août 2007	Cession	3 667	41,50 €
12 octobre 2007	Cession	3 446	43,16 €
15 octobre 2007	Cession	2 000	43,50 €
16 octobre 2007	Cession	472	43,15 €
17 octobre 2007	Cession	500	43,09 €
18 octobre 2007	Cession	585	43,07 €
22 octobre 2007	Cession	997	43,00 €

### 6.2 L'actionnariat au 31 décembre 2007 (voir p.5)

### 6.3 Autorisation de rachat de titres

Suivant autorisation de notre assemblée générale ordinaire du 30 mai 2007 (3ème résolution), nous vous informons que nous détenons, au 31 décembre 43 078 titres de notre société valorisés au prix unitaire moyen de 41,99 €. Au cours de l'exercice, la société a acheté 46 732 actions au prix moyen de 41,76 € et vendu 43 602 actions au prix moyen de 41,70 €.

Nous vous proposons d'autoriser à nouveau la société à opérer en bourse sur ses propres actions, dans le cadre des dispositions des articles L. 225- 209 et suivants du code de commerce, aux fins de :

- l'animation du cours par un prestataire de services d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité.
- l'achat d'actions en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe.

Le nombre d'actions détenues en exécution de la présente autorisation ne pourra excéder 10% du capital social, soit 367 500 actions.

Les achats d'actions effectués en vertu de cette autorisation ainsi que la revente de ces actions seront exécutés dans les limites suivantes :

le prix maximum d'achat ne devra pas excéder 50 € par action, et le prix minimum de revente ne devra pas être inférieur à 25 € par action.

Compte tenu du prix maximum d'achat par action, le montant global maximum allouable au rachat d'actions ne pourra excéder 18 375 000 €.

La présente autorisation est valable pour une durée de dix-huit mois à compter du jour de la présente assemblée. Elle annule et remplace la précédente autorisation.

#### 6.4 Le titre au cours des cinq derniers exercices

Pour votre information, nous vous communiquons ci-après des données en euro sur le titre PSB Industries au cours des cinq derniers exercices, ajustés pour tenir compte de la division du titre au 15 décembre 2004 :

	2007	2006	2005	2004	2003
Nombre d'actions au 31/12	3 675 000	3 675 000	3 675 000	3 675 000	3 675 000
Dernier cours de l'année	42,00	37,00	35,00	29,98	19,30
Capitaux propres par action	19,45	18,17	16,83	15,30	13,18
Résultat net par action	2,91	2,84	2,46	2,68	1,35*

(\*) non retraité des titres autocontrôle

#### 7. JETONS DE PRÉSENCE

Nous vous proposons de fixer à 80 000 euros le montant global des jetons de présence à allouer aux membres du conseil d'administration au titre de 2008.

#### 8. LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS DES MANDATAIRES SOCIAUX

(voir Gouvernement d'entreprise p.8)

#### 9. MANDAT DES ADMINISTRATEURS

Les mandats d'administrateur de Monsieur Jacques Entremont, Monsieur Roger Rosnoblet et Monsieur Alain Wirth, arrivant à expiration avec la présente assemblée générale, nous vous proposons de les renouveler dans leurs fonctions pour une nouvelle durée de six années, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue en 2014 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

#### 10. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

(voir p.8)

## 11. ÉTAT DE LA PARTICIPATION DES SALARIÉS AU CAPITAL SOCIAL AU DERNIER JOUR DE L'EXERCICE

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102 du code de commerce, le présent rapport doit rendre compte de l'état de la participation des salariés au capital social au dernier jour de l'exercice et doit établir la proportion du capital que représentent les actions détenues par le personnel de la société et par le personnel des sociétés qui lui sont liées au sens des dispositions de l'article L 225-180 dans le cadre du plan d'épargne entreprise prévu par les articles L 443-1 à L 443-99 du code du Travail et par les salariés et anciens salariés dans le cadre des fonds communs de placement d'entreprise.

Sont également prises en compte les actions détenues directement par les salariés durant les périodes d'inaccessibilité prévues aux articles L 225-194 et L 225-197, à l'article 11 de la Loi du 6 Août 1986 et à l'article 442-7 du code du Travail.

La proportion du capital détenue par les salariés au 31 décembre 2007 au sein du capital de la société PSB Industries en vertu des dispositions précitées est inexistante.

## 12. ÉLÉMENTS SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INCIDENCE EN CAS D'OFFRE PUBLIQUE

En application de l'article L 225-100-3, nous vous apportons les précisions suivantes : La structure du capital ainsi que les participations directes ou indirectes connues dans le capital de PSB Industries sont décrites dans la partie « structure actionariale ».

Les actions nominatives inscrites au nom du même titulaire depuis au moins trois ans bénéficient d'un droit de vote double.

Il n'existe pas de pactes d'actionnaires, les familles Cachat, Entremont, Wirth étant réputées agir de concert.

Les règles de nomination et de révocation des membres du conseil d'administration sont les règles légales et statutaires.

La modification des statuts de notre société se fait conformément aux dispositions légales et réglementaires.

Il n'existe aucun accord prévoyant des indemnités pour les membres du conseil d'administration en cas de révocation.

Les règles régissant la gestion des pouvoirs au sein du conseil d'administration ne font l'objet d'aucune particularité par rapport aux textes légaux.

## 13. RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

PSB Industries consacre les moyens nécessaires pour développer son expertise et pour lui permettre de trouver des réponses appropriées aux besoins de ses clients qui ont des exigences de qualité très élevées, et sont à la pointe du progrès en terme d'innovation.

Sur l'exercice 2007, les frais de recherche et développement ont atteint 2,9 millions d'euros (2,7 millions d'euros en 2006) et n'incluent pas la coopération sous forme de co-développement avec nos clients.

Quelques exemples traduisent le caractère novateur de PSB Industries :

- Développement d'un nouveau matériau pour le revêtement anti-UV des lampes fluorescentes (chimie de spécialités).
- Le pack 4F, barquette brevetée CGL Pack (emballage sur mesure), conçu spécialement pour les fruits. L'emballage est éco-conçu : suppression du papier bulle dans la barquette, intégration de matière APET recyclé (PCR), et optimisation de la conception. Le pack 4F est 12% plus léger que les barquettes classiques.
- Texen (emballage cosmétique parfumerie) est à la pointe dans le développement et la mise en oeuvre de matériau n'utilisant que 30% de polypropylène (70% minéral) contribuant ainsi à la préservation de l'environnement.

# bilan

## ACTIF

(en milliers d'euros)	31/12/2007	31/12/2006
<b>Actifs non courants</b>		
Immobilisations corporelles (note 5)	97 144	90 002
Goodwill (note 4)	21 682	21 288
Immobilisations incorporelles (note 4)	116	95
Immobilisations mises en équivalence (note 6)	1 680	1 537
Immobilisations financières (note 7)	244	307
Impôts différés actifs (note 29)	966	650
<b>Total actifs non courants</b>	<b>121 832</b>	<b>113 879</b>
<b>Actifs courants</b>		
Stocks (note 8)	36 091	32 347
Clients et comptes rattachés (note 9)	48 354	52 316
Créances d'impôt courant	2 017	1 453
Autres créances (note 10)	5 363	5 295
Trésorerie et équivalents (note 11)	6 066	9 960
<b>Total actifs courants</b>	<b>97 891</b>	<b>101 371</b>
Actifs détenus en vue de la vente (note 12)	-	192
<b>Total de l'actif</b>	<b>219 723</b>	<b>215 442</b>

## PASSIF

<b>Capitaux propres (note 13)</b>		
Capital social	7 350	7 350
Primes	10 122	10 122
Réserves	45 033	39 638
Ecart de conversion	(1 619)	(636)
Résultat de l'exercice	10 606	10 315
<b>Capitaux propres part du groupe</b>	<b>71 492</b>	<b>66 789</b>
Intérêts minoritaires	-	-
<b>Total capitaux propres</b>	<b>71 492</b>	<b>66 789</b>
<b>Passifs non courants</b>		
Dette financière long terme	67 918	47 371
Options de vente octroyées aux minoritaires	5 951	7 431
<b>Passif financier à plus d'un an (note 14)</b>	<b>73 869</b>	<b>54 802</b>
Impôts différés passifs (note 29)	3 059	2 978
Provisions pour retraites et avantages assimilés (note 15)	3 356	3 085
Autres passifs non courants	-	-
<b>Total passifs non courants</b>	<b>80 284</b>	<b>60 865</b>
<b>Passifs courants</b>		
Fournisseurs et comptes rattachés	28 412	33 315
Dettes financières à moins d'un an (note 14)	20 283	33 230
Dettes d'impôt courant	1 936	9
Autres dettes (note 18)	17 140	20 645
Provisions pour risques et charges courantes (note 16)	176	589
<b>Total passifs courants</b>	<b>67 947</b>	<b>87 788</b>
<b>Total du passif</b>	<b>219 723</b>	<b>215 442</b>

Engagements hors bilan (note 21)

## compte de résultat

(en milliers d'euros)	du 01/01/2007 au 31/12/2007	du 01/01/2006 au 31/12/2006
Chiffre d'affaires (note 30)	211 474	199 152
Coûts des ventes (note 23)	(163 595)	(155 165)
Frais de recherche et développement (note 24)	(2 867)	(2 723)
Frais commerciaux et de distribution	(11 261)	(10 648)
Coûts administratifs	(13 781)	(12 240)
Autres produits opérationnels (note 27)	952	1 809
Autres charges opérationnelles (note 27)	(459)	(741)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>20 463</b>	<b>19 444</b>
Coût net de l'endettement financier (note 28)	(3 867)	(2 806)
Autres produits et charges financiers (note 28)	(278)	(316)
Impôts (note 29)	(5 034)	(5 522)
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence (note 6)	289	355
<b>Résultat net consolidé de l'exercice</b>	<b>11 573</b>	<b>11 155</b>
Part du groupe	10 606	10 315
Part revenant aux intérêts minoritaires	967	841
Résultat net consolidé de l'exercice	11 573	11 155
Résultat net en euros par action (note 22)	2,91	2,84
Résultat net dilué en euros par action (note 22)	2 91	2,84

## tableau des flux de trésorerie consolidés

(en milliers d'euros)	du 01/01/2007 au 31/12/2007	du 01/01/2006 au 31/12/2006
Résultat net part du groupe	10 606	10 315
Part des intérêts minoritaires dans le résultat	967	840
Amortissements et provisions des immobilisations	16 071	14 901
Dotations nettes aux provisions inscrites au passif	(140)	(235)
Quote-part dans le résultat des co-entreprises	(213)	(280)
Coût net de l'endettement financier et dividende reçu	3 777	2 750
Impôts courants et différés	5 034	5 522
(Plus)/moins values sur cessions d'actifs nettes d'IS	(24)	(757)
Autres variations sans incidence sur la trésorerie	-	-
Variation des besoins en fond de roulement	(6 042)	(9 010)
Impôts payés	(3 414)	(7 571)
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'exploitation</b>	<b>26 622</b>	<b>16 475</b>
Investissement net d'exploitation	(24 028)	(23 844)
Variation des créances et dettes sur immobilisations	(2 740)	(695)
Investissement/désinvestissement financier net	(2 454)	-
Variation de prêts	(87)	450
Produits financiers de trésorerie	193	229
Dividendes reçus	79	76
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>	<b>(29 037)</b>	<b>(23 784)</b>
Actions propres	(182)	186
Dividendes versés aux actionnaires de la sté mère	(4 915)	(4 362)
Dividendes versés aux minoritaires des stés intégrées	(376)	(271)
Augmentation des passifs financiers	42 001	31 782
Diminution des passifs financiers	(33 836)	(19 074)
Intérêts versés	(4 051)	(3 054)
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>	<b>(1 359)</b>	<b>5 207</b>
Incidence des variations des cours de devises	(120)	(124)
Variation de Trésorerie	(3 894)	(2 226)
Trésorerie et équivalents en début d'année (note 11)	9 960	12 186
Trésorerie et équivalents en fin d'année (note 11)	6 066	9 960

## variation des capitaux propres

(en milliers d'euros)	Capital	Primes	Réserves	Ecart de conversion	Autres réserves	Total	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
<b>Au 01/01/2006</b>	<b>7 350</b>	<b>10 122</b>	<b>43 292</b>	<b>394</b>	<b>526</b>	<b>61 684</b>	-	<b>61 684</b>
Cash Flow Hedge	-	-	-	-	(85)	(85)	-	(85)
Swap de taux	-	-	-	-	81	81	-	81
Plus et moins values sur actions propres	-	-	-	-	189	189	-	189
Charges et produits comptabilisés en capitaux propres	-	-	-	-	185	185	-	185
Résultat net de la période	-	-	10 315	-	-	10 315	841	11 156
<b>Total des charges et produits</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>185</b>	<b>10 500</b>	<b>841</b>	<b>11 341</b>
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
Ecart de conversion	-	-	-	(1 030)	-	(1 030)	-	(1 030)
Dividendes versés	-	-	(4 362)	-	-	(4 362)	(271)	(4 633)
Actions propres	-	-	-	-	(3)	(3)	-	(3)
Put minoritaires	-	-	-	-	-	-	(570)	(570)
<b>Au 31/12/2006</b>	<b>7 350</b>	<b>10 122</b>	<b>49 245</b>	<b>(636)</b>	<b>(708)</b>	<b>66 789</b>	-	<b>66 789</b>
<b>Au 01/01/2007</b>	<b>7 350</b>	<b>10 122</b>	<b>49 245</b>	<b>(636)</b>	<b>(708)</b>	<b>66 789</b>	-	<b>66 789</b>
Cash Flow Hedge	-	-	-	-	35	35	-	35
Swap de taux	-	-	-	-	142	142	-	142
Plus et moins values sur actions propres	-	-	-	-	143	143	-	143
Charges et produits comptabilisés en capitaux propres	-	-	-	-	320	320	-	320
Résultat net de la période	-	-	10 606	-	-	10 606	967	11 573
<b>Total des charges et produits</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>10 606</b>	<b>-</b>	<b>320</b>	<b>10 926</b>	<b>967</b>	<b>11 893</b>
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
Ecart de conversion	-	-	-	(983)	-	(983)	-	(983)
Dividendes versés	-	-	(4 915)	-	-	(4 915)	(377)	(5 292)
Actions propres	-	-	-	-	(325)	(325)	-	(325)
Put minoritaires	-	-	-	-	-	-	(590)	(590)
<b>Au 31/12/2007</b>	<b>7 350</b>	<b>10 122</b>	<b>54 936</b>	<b>(1 619)</b>	<b>703</b>	<b>71 492</b>	-	<b>71 492</b>

(en milliers d'euros)	Réévaluation des terrains (* )	Instruments financiers de couverture	Actions propres	Total autres réserves
Au 01/01/2006	1 159	132	(765)	526
Cash Flow Hedge	-	(129)	-	(129)
ID sur Cash Flow Hedge	-	44	-	44
Swap de taux	-	122	-	122
ID sur Swap de taux	-	(41)	-	(41)
Plus et moins values sur actions propres	-	-	284	284
ID sur actions propres	-	-	(95)	(95)
Charges et produits comptabilisés en capitaux propres	-	(4)	189	185
Actions propres	-	-	(3)	(3)
<b>Au 31/12/2006</b>	<b>1 159</b>	<b>128</b>	<b>(579)</b>	<b>708</b>
Au 01/01/2007	1 159	128	(579)	708
Cash Flow Hedge	-	52	-	52
ID sur Cash Flow Hedge	-	(17)	-	(17)
Swap de taux	-	215	-	215
ID sur Swap de taux	-	(73)	-	(73)
Plus et moins values sur actions propres	-	-	214	214
ID sur actions propres	-	-	(71)	(71)
Charges et produits comptabilisés en capitaux propres	-	177	143	320
Actions propres	-	-	(325)	(325)
<b>Au 31/12/2007</b>	<b>1 159</b>	<b>305</b>	<b>(761)</b>	<b>703</b>

(\*) Dans cette rubrique est comptabilisé l'effet de la réévaluation pratiquée sur certains terrains lors du passage aux IFRS. L'évaluation à la juste valeur de ces terrains déterminée en 2005 par un cabinet d'expertise indépendant lors du passage aux IFRS était de 2 953 milliers d'euros pour un coût historique de 1 118 milliers d'euros. Fin 2007, un expert indépendant a effectué une nouvelle évaluation de ces terrains. Les résultats de cette évaluation ne remettent pas en cause les valeurs retenues en 2005.

# annexe aux comptes consolidés

Tous les montants figurant dans ces notes sont exprimés en milliers d'euros

## 1. GÉNÉRALITÉS

PSB Industries est une société anonyme de droit français créée en 1905 par les frères Baikowski. Son siège social est situé à Annecy (BP 22, 74001 Annecy Cedex). Les titres de la société sont cotés à Euronext Paris, sur le marché Eurolist compartiment B (Mid Caps).

Les activités du groupe sont décrites en note 30.

Les comptes consolidés du groupe ont été arrêtés par le conseil d'administration du 22 février 2008.

Ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale du 27 mai 2008.

## 2. PRINCIPES COMPTABLES

### 2.1 Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux normes IFRS, telles qu'adoptées par l'Union Européenne.

### 2.2 Changements de méthodes comptables

Les méthodes comptables adoptées sont cohérentes avec celles de l'exercice précédent, à l'exception des points suivants :

Au cours de l'exercice, le groupe a adopté les nouvelles interprétations IFRIC présentés ci-dessous.

- IFRIC 7 : Modalités pratiques de retraitement des états financiers selon IAS 29
- IFRIC 9 : Réexamen des dérivés incorporés
- IFRIC 10 : Information financière intermédiaire et dépréciation
- IFRIC 11 : Actions propres et transactions intra-groupe (adoptée par anticipation)

L'adoption de ces interprétations révisées n'a pas eu d'impact sur les états financiers du groupe.

Le groupe a également appliqué par anticipation :

- IFRS 8 (secteurs opérationnels)

Cette norme requiert la présentation d'informations sur les secteurs d'activité opérationnels du groupe, et a remplacé les dispositions relatives à la détermination des secteurs de premier niveau (secteurs d'activité) et de second niveau (secteurs géographiques). L'adoption de cette norme n'a pas eu d'impact sur la position financière de la société. Le groupe a déterminé que les secteurs d'activité opérationnels étaient les mêmes que les secteurs d'activité précédemment identifiés dans le cadre de la norme IAS 14 information sectorielle. Des informations complémentaires, relatives à chacun de ces secteurs, incluant une information comparative révisées sont présentées en note 30.

Par ailleurs les textes publiés par l'IASB au 31 décembre 2007 mais non en vigueur dans l'Union Européenne à cette date sont les suivants :

- IAS1 révisée du 06/09/2007 : Présentation des états financiers (introduction du résultat global «comprehensive income»)
- IAS23 : Amendement d'IAS23, Coûts d'emprunts
- IFRIC 12 : Concessions de services publics
- IFRIC 13 : Programmes de fidélisation clients

- IFRIC 14 : Actifs de régime à prestations définies et obligations de financement minimum

Le groupe n'est pas concerné par IFRIC 12 et IFRIC 13, et n'anticipe pas d'incidences significatives sur les comptes pour les autres textes mentionnés ci-dessus.

### 2.3 Présentation des états financiers consolidés (IAS 1)

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers d'euros.

Les états financiers consolidés du groupe sont préparés sur base du coût historique à l'exception des actifs et passifs suivants qui sont enregistrés à leur juste valeur :

- les instruments financiers dérivés,
- les investissements détenus à des fins de négociation,
- les actifs disponibles à la vente,
- ainsi que les actifs et passifs qui font l'objet de couvertures de juste valeur.

#### Actifs et passifs courants et non courants

Les actifs destinés à être cédés ou consommés au cours du cycle d'exploitation normal, les actifs détenus dans la perspective d'une cession dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice ainsi que la trésorerie et les équivalents de trésorerie constituent des actifs courants. Tous les autres actifs sont non courants.

Les dettes échues au cours du cycle d'exploitation normal ou dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice constituent des dettes courantes. Toutes les autres dettes sont non courantes.

### 2.4 Résumé des jugements et estimations significatifs

La préparation des états financiers du groupe requiert le recours du management à des jugements, estimations et hypothèses, qui ont un impact sur les montants comptabilisés dans les états financiers en qualité d'actifs et de passifs, de produits et de charges ainsi que sur les informations communiquées sur les passifs éventuels.

#### Jugement

Néant

#### Recours à des estimations

Les principales hypothèses relatives à des événements futurs, et autres sources d'incertitude liées au recours à des estimations à la date de clôture, dont les changements au cours d'un exercice pourraient entraîner un risque significatif de modification matérielle des valeurs nettes comptables d'actifs et de passifs, sont présentées ci-dessous.

- Dépréciation du goodwill

Le groupe vérifie la nécessité de déprécier le goodwill au moins une fois par an. Ceci nécessite une estimation de la valeur d'usage des unités génératrices de trésorerie auxquelles le goodwill est alloué. La détermination de la valeur d'usage nécessite que le groupe fasse des estimations sur les flux de trésorerie futurs attendus de cette unité génératrice de trésorerie, et également sur la détermination du taux d'actualisation adéquat pour calculer la valeur actuelle de ces flux de trésorerie.

La valeur nette comptable du goodwill au 31 décembre 2007 est de 21 682 milliers d'euros (et en 2006 de 21 288 milliers d'euros).

De plus amples détails sont communiqués en note 4.

- Impôts différés actifs

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés au titre des pertes fiscales reportables, lorsqu'il est probable que le groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur

lesquels ces pertes fiscales non utilisées pourront être imputées. La détermination du montant des impôts différés actifs pouvant être reconnus nécessite que le management fasse des estimations à la fois sur la période de consommation des reports déficitaires, et sur le niveau des bénéfices imposables futurs, au regard des stratégies en matière de gestion fiscale. Il n'y a pas de pertes fiscales non reconnues au 31/12/2007 (241 milliers d'euros en 2006). De plus amples détails sont communiqués en note 29.

#### - Pensions

Le coût des régimes à prestations définies et autres avantages de couverture médicale postérieurs à l'emploi, est déterminé sur la base d'évaluations actuarielles. Ces évaluations reposent sur des hypothèses en matière de taux d'actualisation, taux de rendement attendu des actifs du régime, taux d'augmentation des salaires, taux de mortalité et d'augmentation des pensions. En raison du caractère long terme de ces plans, l'incertitude liée à ces estimations est significative. Le passif net constitué au titre de ces avantages du personnel au 31 décembre 2007 s'élève à 3 356 milliers d'euros (en 2006, 3 081 milliers d'euros). De plus amples détails sont communiqués en note 15.

### 2.5 Résumé des principales méthodes comptables

Toutes les sociétés du périmètre de consolidation clôturent leurs comptes au 31 décembre.

#### Filiales

Les filiales sont des entreprises contrôlées par le groupe. Le contrôle existe lorsque le groupe détient directement ou indirectement le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de l'entreprise de manière à obtenir les avantages des activités de celle-ci.

Les filiales sont consolidées à partir de la date à laquelle le groupe en prend le contrôle et jusqu'à la date à laquelle ce contrôle est transféré à l'extérieur du groupe. Quand il y a perte de contrôle d'une filiale, les états financiers consolidés de l'exercice comprennent les résultats de la période pendant laquelle PSB Industries en avait le contrôle.

#### Coentreprises

Les coentreprises sont des sociétés dont le groupe a un contrôle conjoint, c'est-à-dire dont il partage le contrôle des activités en vertu d'un accord contractuel.

Les coentreprises sont comptabilisées dans le bilan consolidé selon la méthode de la mise en équivalence. Selon cette méthode, la participation du groupe dans la coentreprise est comptabilisée au bilan pour un montant égal à la part du groupe dans l'actif net de la coentreprise.

Les états financiers des coentreprises sont inclus dans les états financiers consolidés à compter de la date où le contrôle conjoint est constaté jusqu'à la date où le contrôle conjoint cesse.

#### Opérations éliminées en consolidation

Les soldes et les transactions intragroupes ainsi que les profits internes résultant de transactions intragroupes sont éliminés dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés.

Les profits internes résultant de transactions avec des coentreprises sont éliminés au prorata de l'intérêt du groupe dans ces entreprises et enregistrés en déduction de l'investissement.

La liste complète des sociétés du groupe consolidées au 31 décembre 2007 est fournie dans la note 3.

## 2.6 Regroupement d'entreprises

### Goodwill

- Les différences positives entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables sont comptabilisées comme goodwill à l'actif du bilan.

Ces différences positives ne font pas l'objet d'un amortissement mais sont revues à chaque clôture afin d'identifier d'éventuelles pertes de valeur.

Pour les besoins des tests de dépréciation, le goodwill acquis dans un regroupement d'entreprises est, à compter de la date d'acquisition, affecté à chacune des unités génératrices de trésorerie du groupe ou à chacun des groupes d'unités génératrices de trésorerie susceptibles de bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises, que des actifs ou passifs de l'entreprise acquise soient ou non affectés à ces unités ou groupes d'unités. Chaque unité ou groupe d'unités auquel le goodwill est ainsi affecté :

- représente au sein du groupe, le niveau le plus bas auquel le goodwill est suivi pour les besoins de gestion interne,
- n'est pas plus grand qu'un secteur fondé déterminé conformément à l'IFRS 8 secteurs opérationnels.

Si le goodwill a été affecté à une unité génératrice de trésorerie (ou groupe d'unités génératrices de trésorerie) et si une activité au sein de cette unité est cédée, le goodwill lié à l'activité sortie est inclus dans la valeur comptable de l'activité lors de la détermination du résultat de cession. Le goodwill ainsi cédé est évalué sur la base des valeurs relatives de l'activité cédée et de la part de l'unité génératrice de trésorerie conservée. Lorsque des filiales sont cédées, la différence entre le prix de cession et l'actif net cédé augmenté des écarts de conversion accumulés et de la valeur nette du goodwill est reconnue au compte de résultat.

- Les différences négatives entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables (goodwill négatifs) sont enregistrées directement en produit de l'exercice.

### Acquisition d'entreprises par achats successifs

Les justes valeurs des actifs et passifs identifiables peuvent varier à la date de chaque opération. Lorsqu'un achat complémentaire permet l'obtention du contrôle d'une entreprise, la part d'intérêt détenue précédemment par l'acquéreur est réévaluée sur base des justes valeurs des actifs et passifs identifiables déterminées lors de cet achat complémentaire, la contrepartie de la réévaluation est enregistrée en capitaux propres.

Les intérêts minoritaires sont comptabilisés sur la base de la juste valeur des actifs nets acquis.

Lorsque les achats complémentaires interviennent après la prise de contrôle, la transaction est considérée comme une simple opération sur titres avec les actionnaires minoritaires : les actifs et passifs identifiables de l'entreprise contrôlée ne font pas l'objet de réévaluation ; l'écart positif ou négatif généré entre le coût d'acquisition et la quote-part complémentaire acquises dans l'actif net de l'entreprise est enregistré directement dans les capitaux propres de l'acquéreur.

## 2.7 Méthodes de conversion

### Conversion des monnaies étrangères

Les états financiers consolidés sont présentés en euro, qui est la monnaie fonctionnelle et de présentation de la société mère. Chaque entité du groupe détermine sa propre monnaie fonctionnelle et les éléments financiers de chacune d'entre elles sont mesurés

dans cette monnaie fonctionnelle. Les opérations en monnaies étrangères sont initialement enregistrées dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date de la transaction.

A la date de clôture, les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date de clôture. Tous les écarts sont enregistrés dans le compte de résultat, à l'exception de ceux portant sur des emprunts en monnaies étrangères, constituant une couverture de l'investissement net dans une entité étrangère. Ces derniers sont directement imputés en capitaux propres jusqu'à la cession de l'investissement, date à laquelle ils sont reconnus en résultat. Les charges et crédits d'impôt imputables aux écarts de change sur ces emprunts sont également comptabilisés dans les capitaux propres. Les éléments non monétaires libellés en devises étrangères et évalués au coût historique sont convertis aux cours de change aux dates des transactions initiales. Les éléments non monétaires libellés en devises étrangères et évalués à la juste valeur, sont convertis au cours de change à la date à laquelle cette juste valeur a été déterminée. Tout goodwill provenant de l'acquisition d'une activité à l'étranger et tout ajustement, à la juste valeur, de la valeur comptable des actifs et passifs provenant de l'acquisition de cette activité à l'étranger, sont comptabilisés comme un actif ou un passif de l'activité à l'étranger et convertis en euro au taux de clôture.

La monnaie fonctionnelle des activités à l'étranger est la monnaie locale (US dollar, Peso Mexicain ou Yen). A la date de clôture, les actifs et passifs de ces filiales sont convertis dans la monnaie de présentation de PSB Industries (l'euro) au taux de change en vigueur à la date de clôture, et leurs comptes de résultat sont convertis au taux de change moyen annuel. Les écarts de change résultant de cette conversion sont affectés directement sous une rubrique distincte des capitaux propres. Lors de la sortie d'une activité à l'étranger, le montant cumulé des écarts de change différés figurant dans la composante distincte des capitaux propres relatifs à cette activité à l'étranger est reconnu en résultat.

## 2.8 Actifs incorporels

### Frais de recherche et développement

Les dépenses liées aux activités de recherche ayant pour but d'acquérir des connaissances scientifiques et des techniques nouvelles, sont comptabilisées en charges dès qu'encourues.

Les dépenses liées aux activités de développement ayant pour but d'améliorer de manière substantielle la production de produits et de procédés nouveaux sont capitalisées si le produit ou le procédé est jugé techniquement et commercialement viable et que le groupe dispose de ressources suffisantes pour en achever le développement.

Les dépenses ainsi capitalisées incluent le coût des matériaux, la main-d'oeuvre directe et une quote-part appropriée de frais généraux.

Les dépenses de développement capitalisées sont comptabilisées au coût moins les amortissements cumulés et les pertes de valeurs éventuelles.

Les autres dépenses de développement sont comptabilisées directement en charges dès qu'encourues.

### Autres actifs incorporels

Les autres actifs incorporels acquis par le groupe sont comptabilisés au coût, moins les amortissements cumulés et les pertes de valeurs éventuelles.

Les actifs incorporels autres que les écarts d'acquisition incluent principalement le coût d'acquisition des technologies et licences acquises auprès de tiers. Ces actifs incorporels sont amortis linéairement sur une période maximale de 5 ans.

### Dépenses ultérieures

Les dépenses ultérieures relatives aux actifs incorporels sont capitalisées si elles augmentent les avantages économiques futurs de l'actif spécifique auquel elles se rapportent, et que ce coût peut être évalué et attribué à l'actif de façon fiable. Toutes les autres dépenses sont comptabilisées directement en charges dès qu'encourues.

### Amortissement

L'amortissement est comptabilisé comme charge sur base linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée de l'actif incorporel.

Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

- Brevets et marques : 5 ans
- Frais de recherche et développement : 3 à 5 ans.

### 2.9 Immobilisations corporelles

A l'exception des terrains réévalués dans le cadre d'IFRS 1 (cf tableau variation des capitaux propres), les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeur éventuelles. Le coût des actifs produits par le groupe pour une utilisation en interne inclut le coût des matières premières, de la main-d'oeuvre directe et une quote-part appropriée de frais généraux. Les intérêts relatifs aux emprunts contractés pour financer la production d'immobilisations corporelles ne sont pas immobilisés, comme élément du coût, mais comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Lorsqu'une immobilisation corporelle a des composants significatifs ayant des durées d'utilité différentes, ces derniers sont comptabilisés et amortis séparément.

Les coûts d'entretien et de réparation sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les subventions publiques accordées au groupe pour l'acquisition d'immobilisations corporelles sont déduites de la valeur comptable de l'actif correspondant et portées au compte de résultat sur base linéaire en fonction de la durée d'utilité prévue de l'actif.

### Dépenses ultérieures

Les dépenses relatives au remplacement ou au renouvellement d'un composant d'une immobilisation corporelle sont comptabilisées comme un actif distinct, venant en remplacement de l'actif renouvelé.

Les autres dépenses relatives aux immobilisations corporelles ne sont comptabilisées à l'actif que lorsqu'elles améliorent l'état de l'actif au-dessus de son niveau de performance défini à l'origine.

Toutes les autres dépenses ultérieures sont comptabilisées en charges de l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

### Amortissement

L'amortissement est comptabilisé en charges sur base linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée de l'immobilisation corporelle. Les terrains ne sont pas amortis.

Il est tenu compte de la valeur résiduelle dans le montant amortissable, quand celle-ci est jugée significative.

Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

- Constructions : 30 à 40 ans
- Agencements et installations techniques : 10 à 20 ans
- Matériels et outillages : 3 à 10 ans
- Matériel de transport : 3 à 5 ans
- Matériels informatiques : 3 à 4 ans

## Contrats de location

Comptabilisation chez le preneur :

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location financement s'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des actifs loués. Ces contrats de location financement sont comptabilisés au plus bas de la juste valeur et de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location à la date de commencement du contrat. Les paiements effectués au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement du solde de la dette. La charge financière est répartie sur les différentes périodes couvertes par le contrat de location de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif au titre de chaque période.

La politique d'amortissement des actifs faisant l'objet d'un contrat de location financement est similaire à celle appliquée pour les immobilisations corporelles.

Lorsqu'il n'existe pas de certitude raisonnable que le preneur devienne propriétaire de l'actif à la fin du contrat de location, l'actif est amorti sur la durée la plus courte entre la durée du contrat de location et sa durée d'utilité.

Les contrats de location pour lesquels une partie significative des risques et avantages inhérents à la propriété est effectivement conservée par le bailleur sont classés en contrat de location simple.

Les paiements effectués au regard des contrats de cette nature sont comptabilisés en charges de la période dans le compte de résultat.

### 2.10 Dépréciation des actifs

Les valeurs comptables des actifs, autres que les stocks, les actifs d'impôts différés sont revus à chaque clôture afin d'identifier d'éventuelles pertes de valeur. Les écarts d'acquisition générés dans le cadre d'acquisitions d'entreprises sont affectés, pour les besoins de cette identification, aux unités génératrices de trésorerie susceptibles de bénéficier des effets de synergie de l'acquisition.

En cas d'identification de perte de valeur, la valeur recouvrable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle il appartient fait l'objet d'une estimation selon les modalités décrites ci-dessous.

Pour les immobilisations incorporelles qui ne sont pas encore prêtes à être mises en service, et notamment les frais de recherche et développement capitalisés, la valeur recouvrable fait l'objet d'une estimation systématique à la clôture de chaque exercice.

Une perte de valeur est comptabilisée dès que la valeur comptable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle il appartient excède sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées en charges dans le compte de résultat.

### Détermination de la valeur recouvrable

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre le prix de vente net de l'actif et sa valeur d'utilité. L'estimation de la valeur d'utilité se fonde sur l'actualisation des flux de trésorerie futurs en fonction d'un taux de croissance avant impôts reflétant les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif. La valeur recouvrable d'un actif isolé, c'est-à-dire qui ne génère pas d'entrées de trésorerie indépendantes de celles d'autres actifs, est déterminée pour l'unité génératrice de trésorerie à laquelle il appartient.

Ces calculs sont corroborés avec l'utilisation de multiple ou tout autre indicateur de juste valeur disponible.

La valeur recouvrable des placements détenus jusqu'à leur échéance et des créances correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus, déterminée en fonction du taux d'intérêt effectif d'origine des instruments financiers.

Les flux de trésorerie liés à des valeurs recouvrables à court terme ne sont pas actualisés.

### Reprise d'une perte de valeur

Une perte de valeur comptabilisée les années précédentes est reprise si, et seulement si, il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif depuis la dernière comptabilisation d'une perte de valeur.

Cependant, la valeur comptable d'un actif augmentée d'une reprise de perte de valeur ne peut pas excéder la valeur comptable qui aurait été déterminée (nette d'amortissement ou de dépréciation) si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif au cours des années précédentes.

Une perte de valeur comptabilisée pour un écart d'acquisition n'est pas reprise.

### 2.11 Clients et autres débiteurs

Les créances commerciales et autres créances sont comptabilisées à leur coût d'acquisition diminué des corrections de valeur.

### 2.12 Stocks

Les matières premières et fournitures sont évaluées au plus faible du coût d'achat (selon la méthode du Premier Entré, Premier Sorti (PEPS)) et de la valeur nette de réalisation. Les produits finis et les produits en-cours sont évalués au plus faible du coût de production et de la valeur nette de réalisation. Les coûts de production incluent les coûts directs de matière première, de main-d'oeuvre et une quote-part des frais généraux, à l'exclusion des frais généraux administratifs.

La valeur des matières premières et des autres éléments stockés à la date de clôture se fonde sur la valeur nette de réalisation et tient compte des dépréciations liées à l'obsolescence des stocks à rotation lente.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et la réalisation de la vente.

### 2.13 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et équivalents de trésorerie du bilan et du tableau de flux de trésorerie comprennent les liquidités et les placements à court terme ayant une échéance de moins de trois mois à compter de la date d'acquisition. La valorisation des placements à court terme est effectuée à la valeur de marché à chaque clôture.

Les dettes financières court terme ne figurent pas en moins de la trésorerie dans la mesure où les lignes court terme sont reconduites d'année en année, et sont d'un point de vue économique plus assimilables à du moyen terme que du court terme.

### 2.14 Capital et réserves

#### Rachat d'actions propres

Lorsque le groupe rachète ses propres actions, le montant payé et les coûts de transaction directement imputables sont comptabilisés comme une variation des capitaux propres. Les actions propres rachetées sont déduites des capitaux propres jusqu'à ce qu'elles soient annulées ou cédées.

#### Dividendes

Les dividendes sont comptabilisés en dettes dans la période où ils ont été approuvés par l'assemblée générale.

### 2.15 Emprunts portant intérêt

Les emprunts portant intérêt sont comptabilisés à leur valeur nominale d'origine, diminuée des coûts liés à l'emprunt. Ils sont par la suite évalués au coût amorti, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les coûts d'emprunt sont comptabilisés en charge dans la période au cours de laquelle ils sont encourus.

## 2.16 Avantages du personnel

### Types de régimes

#### - Régimes à cotisations définies

Les régimes à cotisations définies désignent les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi en vertu desquels le groupe verse, pour certaines catégories de salariés, des cotisations définies à une société d'assurance ou fonds de pension externes. Les cotisations sont versées en contrepartie des services rendus par les salariés au titre de l'exercice. Elles sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues, selon la même logique que les salaires et traitements. Les régimes à cotisations définies, ne générant pas d'engagement futur pour le groupe, ne donnent pas lieu à la constitution de provisions.

Au sein du groupe, les régimes à cotisations définies sont exclusivement des régimes de retraite. Ils sont, dans la plupart des cas, complémentaires à la pension légale des salariés pour laquelle les sociétés cotisent directement auprès d'un organisme social et qui est comptabilisée en résultat selon la même logique que les salaires et traitements.

#### - Régimes à prestations définies

Au sein du groupe, les régimes à prestations définies regroupent des régimes complémentaires de retraite, d'indemnités de départ, de médailles du travail et de couverture médicale.

Les régimes à prestations définies désignent les régimes d'avantages qui garantissent à certaines catégories de salariés des ressources complémentaires contractuelles (ou par le biais de conventions collectives). Cette garantie de ressources complémentaires constitue pour le groupe une prestation future pour laquelle un engagement est calculé. Le calcul de la provision s'effectue en estimant le montant des avantages que les employés auront accumulés en contrepartie des services rendus pendant l'exercice et les exercices précédents.

Les prestations sont actualisées afin de déterminer la valeur actualisée de l'engagement au titre des prestations définies. Elles sont renseignées au bilan, déduction faite de la juste valeur des actifs du régime qui couvrent, le cas échéant, ces engagements.

Le taux d'actualisation utilisé à la date de clôture correspond à la moyenne annuelle de l'indice TEC 10, taux de rendement actuariel d'une obligation du Trésor fictive dont la durée de vie serait à chaque instant égale à 10 années. Le calcul est effectué annuellement par un actuinaire qualifié selon la méthode des unités de crédit projetées.

Les gains et pertes actuariels sont générés par les changements d'hypothèse d'un exercice à l'autre des paramètres servant à calculer la provision. Ils sont reconnus en résultat selon la méthode dite du corridor qui consiste à amortir, sur une durée de 10 ans, les écarts actuariels de l'année antérieure excédant 10% de la valeur actualisée de l'obligation.

### Description des régimes à prestations définies dans le groupe PSB Industries

#### - Régimes complémentaires de retraite

Ces régimes sont complémentaires à la pension minimale légale des salariés pour laquelle les sociétés cotisent directement auprès d'un organisme social et qui est comptabilisée en résultat selon la même logique que les salaires et traitements.

#### - Indemnités de départ en retraite

Les indemnités de départ en retraite sont le plus souvent liées à des conventions collectives signées avec les salariés et concernent principalement des indemnités de départ à la retraite ou de fin de carrière versées en cas de départ volontaire ou de mise en retraite des salariés.

- Programmes de médailles du travail

Les programmes de médailles du travail, prévus le cas échéant par des accords d'entreprise, constituent des gratifications supplémentaires versées aux salariés qui justifient d'une certaine ancienneté au sein de leur société.

- Régimes de couverture médicale

Les régimes de couverture médicale concernent les filiales américaines du groupe pour le personnel présent dans la société.

### **Transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en trésorerie**

Il existe au sein du groupe PSB Industries des stock-options non transférables qui permettent à certaines catégories de salariés d'acquérir des actions des sociétés dont ils sont salariés. La comptabilisation de ces stocks options est décrite en note 17. Le coût des stock-options accordées est déterminé par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres octroyés appréciée à la date d'attribution. Le coût des opérations réglées en actions est comptabilisé en charge sur la période d'acquisition des droits par le salarié qui se termine à la date à laquelle le salarié bénéficiaire devient créancier de la gratification. Le groupe évalue les biens ou les services acquis, ainsi que le passif encouru à la juste valeur de ce passif. Jusqu'au règlement du passif, le groupe réévalue la juste valeur à la date de chaque clôture ainsi qu'à la date de règlement, en comptabilisant en résultat de la période toute variation de juste valeur.

### **2.17 Provisions**

Une provision est comptabilisée lorsque le groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, dont le montant peut être estimé de manière fiable, et dont il est probable que l'extinction se traduira par une sortie de ressources.

Lorsque le groupe attend le remboursement partiel ou total de la sortie probable de ressource, du fait d'un contrat d'assurance notamment, le remboursement est comptabilisé comme un actif distinct mais uniquement si le remboursement est quasi-certain. La charge liée à la provision est présentée dans le compte de résultat nette de tout remboursement. Si l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, les provisions sont actualisées sur la base d'un taux courant avant impôt qui reflète, le cas échéant, les risques spécifiques au passif. Lorsque la provision est actualisée, l'augmentation de la provision liée à l'écoulement du temps est comptabilisée comme une charge financière.

### **Droit individuel à la formation**

Le droit individuel à la formation ne donne pas lieu à provision au 31 décembre 2007, en l'absence de texte réglementaire prévoyant explicitement la comptabilisation de cet engagement. Par ailleurs, l'historique des modalités d'utilisation de ce droit ne permet pas d'estimer à ce jour le caractère significatif de l'engagement. Le nombre d'heures total donnant droit individuel à formation s'élève à 73 602 au 31 décembre 2007.

### **Restructuration**

Une provision pour restructuration est comptabilisée lorsque le groupe a approuvé un plan de restructuration détaillé et formalisé et que la restructuration a été mise en oeuvre ou que les détails du plan de restructuration ont fait l'objet d'une annonce publique.

### **Environnement**

Le groupe, de manière générale, évalue les risques environnementaux au cas par cas, en fonction des exigences légales applicables et comptabilise une provision sur base des meilleures informations disponibles, sous réserve que ces informations permettent de déterminer une perte probable, estimée de façon suffisamment fiable.

## 2.18 Fournisseurs et autres créditeurs

Les dettes commerciales et les autres dettes sont enregistrées à leur coût.

## 2.19 Impôts différés

Les impôts différés sont calculés pour chaque entité, sur la base d'une analyse bilantielle, pour les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs renseignés au bilan comptable et leur base fiscale correspondante. Cette dernière dépend des règles fiscales en vigueur dans les pays où le groupe gère ses activités. Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués aux taux d'impôts dont l'application est attendue pour l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur base des taux d'impôts qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les impôts différés relatifs aux éléments reconnus en capitaux propres sont comptabilisés en capitaux propres et non en compte de résultat.

Les actifs et passifs sont compensés lorsque les impôts sont prélevés par la même autorité fiscale et que les autorités fiscales locales l'autorisent.

Des actifs d'impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles déductibles, reports en avant de pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés, dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable sera disponible, sur lequel ces différences temporelles déductibles, reports en avant de pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pourront être imputés.

## 2.20 Chiffre d'affaires, produits d'intérêts et dividendes

### Ventes de biens

Les produits provenant de la vente de biens sont enregistrés lorsque les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des biens ont été transférés à l'acheteur.

### Produits d'intérêts et dividendes

Les produits d'intérêts sont comptabilisés en résultat, prorata temporis, sur la base du taux de rendement effectif.

Les dividendes à recevoir sont comptabilisés en résultat à la date à laquelle l'assemblée générale les a approuvés.

## 2.21 Instruments financiers

### Instruments financiers dérivés

Le groupe utilise des instruments financiers dérivés, options, swaps de taux d'intérêt et contrats de change à terme, pour se couvrir contre les risques de change et de taux d'intérêt qui découlent des activités d'exploitation, de financement et d'investissement.

Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés à la date de transaction. Ils sont évalués par la suite à leur juste valeur. Les profits ou pertes latentes qui en découlent sont comptabilisés en fonction de la nature de la couverture de l'élément couvert.

A la date de clôture, la juste valeur des swaps de taux d'intérêt est égale au montant que le groupe devrait recevoir ou payer pour solder les positions.

La juste valeur est évaluée en tenant compte des taux d'intérêts actuels et du risque de crédit des contreparties.

La juste valeur des contrats de change à terme est égale à leur valeur de marché à la date de clôture, c'est-à-dire la valeur actualisée du cours ou du taux à terme.

Tous les gains et pertes de change provenant des changements dans la juste valeur d'instruments dérivés qui ne sont pas qualifiés d'instruments de couverture sont comptabilisés directement dans le compte de résultat en autres produits et charges financiers.

### **Couverture des flux de trésorerie**

Lorsque les instruments financiers dérivés couvrent l'exposition aux variations des flux de trésorerie d'un engagement ferme ou d'une transaction prévue, le profit ou la perte latente sur la partie de l'instrument financier que l'on détermine être une couverture efficace est comptabilisée directement en capitaux propres. La part inefficace de la couverture est enregistrée immédiatement dans le compte de résultat en autres produits et charges financiers.

Lorsque l'engagement ferme ou la transaction future se réalise, les gains et les pertes sur l'instrument de couverture précédemment enregistrés en capitaux propres sont repris en résultat opérationnel (coût des ventes) ou en résultat financier (coût de l'endettement net) si l'élément couvert est de nature financière.

Lorsque l'instrument de couverture arrive à expiration, est vendu, résilié ou exercé, le profit ou la perte cumulé dégagé sur l'instrument de couverture est maintenu dans les capitaux propres tant que la transaction prévue ne s'est pas produite. Lorsque la transaction se produit, le principe de comptabilisation détaillé ci-dessus s'applique. Si l'on ne s'attend plus à ce que la transaction prévue se produise, le produit ou la charge net cumulé correspondant, qui avait été comptabilisé directement en capitaux propres, est repris en résultat opérationnel en cas d'objectif clair de couverture, et autres produits et charges financiers dans les autres cas.

### **Couverture de juste valeur**

Lorsqu'un instrument financier dérivé couvre l'exposition aux variations de la juste valeur d'une créance ou d'une dette, le profit ou la perte résultant de la réévaluation de l'instrument de couverture à la juste valeur est comptabilisé immédiatement pour la partie efficace en résultat opérationnel (coût des ventes) ou en résultat financier (coût de l'endettement net) si l'élément couvert est de nature financière et en autres produits et charges financiers pour la partie non efficace, le profit ou la perte sur l'élément couvert attribuable au risque couvert ajuste la valeur comptable de l'élément couvert. La juste valeur des éléments couverts correspond à leur valeur comptable convertie en euro au taux de change en vigueur à la date de clôture.

### **Couverture d'un investissement net dans une entité étrangère**

Lorsqu'une dette en devise étrangère couvre un investissement net dans une entité étrangère, les écarts de conversion entre la devise et l'euro sont directement comptabilisés dans les capitaux propres. Quand l'instrument de couverture est un instrument dérivé, la partie du profit ou de la perte sur l'instrument de couverture qui est considéré constituer une couverture efficace est comptabilisée directement en capitaux propres ; la partie inefficace étant comptabilisée immédiatement en résultat, en autres produits et charges financiers.

Lorsque le caractère de couverture n'est pas démontré, tout le profit ou la perte réalisé est porté en résultat dans le compte autres produits et charges financiers.

Lors de la sortie de l'entité étrangère, la valeur cumulée des profits ou des pertes qui a été comptabilisée directement en capitaux propres est comptabilisée en résultat.

### **Options de vente détenues par un minoritaire**

Le groupe a accordé à un actionnaire minoritaire une option de vente de participations dans une filiale (Texen holding) consolidée par intégration globale. Le minoritaire ne peut exercer l'option qu'une fois par an pour un minimum de 5% du capital et un maximum de 8% du capital, sachant que la dernière tranche annuelle potentielle de cession d'actions se fera au plus tard au cours de l'année 2009, sur la base des résultats de

l'exercice 2008. Le prix de rachat des titres est basé contractuellement sur des multiples de résultat et de MBA. Conformément aux normes IAS 32-39, les engagements d'achats du groupe relatifs à cette filiale consolidée par intégration globale sont enregistrés en passif financier. La valeur de ce passif financier correspond à la valeur actualisée du prix d'exercice des options. L'effet de l'actualisation de la dette relative à l'option de vente octroyée à un actionnaire minoritaire est de 203 milliers d'euros en 2007 et de 364 milliers d'euros en 2006. Depuis 2006, cette actualisation n'est plus comptabilisée au compte de résultat, et vient désormais impacter directement le goodwill.

Dans l'attente de la position définitive de l'IFRIC sur le traitement comptable à retenir pour ces opérations, ce passif financier a été comptabilisé en contrepartie d'une diminution des intérêts minoritaires et pour le solde en goodwill.

La quote-part de résultat revenant aux minoritaires continue à leur être allouée dans le compte de résultat.

### 3. EVOLUTION DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Les comptes consolidés de PSB Industries et de ses filiales établis au 31 décembre 2007 regroupent les comptes des sociétés dont la liste est donnée ci-après.

Les périmètres retenus au 31 décembre 2006 et 2007 peuvent se résumer de la façon suivante :

	Française	Etrangère
<b>2007</b>		
Société-mère et sociétés intégrées globalement	17	3
Société mise en équivalence	1	1
<b>Sous-total</b>	<b>18</b>	<b>4</b>
<b>Total</b>		<b>22</b>
<b>2006</b>		
Société-mère et sociétés intégrées globalement	18	3
Société mise en équivalence	1	1
<b>Sous-total</b>	<b>19</b>	<b>4</b>
<b>Total</b>		<b>23</b>

Les principaux mouvements survenus depuis le 31 décembre 2006 sont les suivants :

CGL Pack Chalon a été confondue par la société CGL Pack Services par voie de transmission universelle de son patrimoine.

PSB Industries a porté sa participation de 85% à 90% dans Texen Holding.

**Liste des sociétés consolidées (autre PSB Industries)**

(\*) A l'exception de Baikowski Japan Corporation et d'Alko qui sont mises en équivalence, toutes les sociétés sont consolidées par intégration globale.

<b>(en % d'intérêt)</b>	<b>31/12/2007</b>	<b>31/12/2006</b>
<b>Emballage Cosmétique Parfumerie</b>		
CCM (Izernore 01)	90	85
Ceica Industrie (Brion 01)	90	85
CMSI (Attignat 01)	90	85
Lecot (Cran Gevrier 74)	90	85
Mayet (Pierre de Bresse 71)	90	85
Rose (Bressolles 01)	90	85
SR2P (Brion 01)	90	85
Texen Services (Brion 01)	90	85
Texen Holding (Brion 01)	90	85
Ceica Plasticos de Mexico (Lerma - Mexique)	90	85
<b>Emballage sur mesure</b>		
CGL Pack Annecy (Metz-Tessy 74)	100	100
CGL Pack Chalon (Metz-Tessy 74)	100	100
CGL Pack Lorient (Queven 56)	100	100
CGL Pack Service (Metz-Tessy 74)	100	100
Relais Industries (Seynod 74)	100	100
<b>Chimie de spécialités</b>		
Alko (Condrieu 38) (*)	50	50
Baikowski (Poisly 74)	100	100
Baikowski International Corporation (USA) (Charlotte (NC))	100	100
Baikowski Malakoff Inc.(USA) (Malakoff (TX))	100	100
Baikowski Japan Corporation (Japon) (Tokyo) (*)	50	50
<b>Autres activités</b>		
GIE PSB Trésorerie (Metz-Tessy 74)	100	100
PSB Services (Metz-Tessy 74)	100	100

**4. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

<b>Valeurs Brutes</b>	<b>Goodwill</b>	<b>Droits de propriété</b>	<b>Autres</b>	<b>Total</b>
Au 01/01/06	21 825	1 632	773	24 230
Acquisition	-	42	13	55
Cession	-	(93)	(1)	(94)
Variation de périmètre	-	-	-	-
Actif disponible à la vente	110	-	-	110
Change	-	(1)	-	(1)
Autres	(398)	22	-	(376)
<b>Au 31/12/06</b>	<b>21 537</b>	<b>1 601</b>	<b>785</b>	<b>23 923</b>

Acquisition	-	101	94	195
Cession	-	(376)	(3)	(379)
Variation de périmètre	-	-	-	-
Actif disponible à la vente	-	-	-	-
Change	-	-	-	-
Autres	394	4	(4)	394
<b>Au 31/12/07</b>	<b>21 931</b>	<b>1 330</b>	<b>872</b>	<b>24 133</b>

<b>Dépréciations et Amortissements</b>	<b>Goodwill</b>	<b>Droits de propriété</b>	<b>Autres</b>	<b>Total</b>
Au 01/01/06	-	(1 459)	(770)	(2 229)
Dotation	-	(129)	(7)	(136)
Reprise	-	93	1	94
Perte de valeur	(249)	-	-	(249)
Variation de périmètre	-	-	-	-
Actif disponible à la vente	-	-	-	-
Change	-	1	-	1
Autres	-	(21)	-	(21)
<b>Au 31/12/06</b>	<b>(249)</b>	<b>(1 515)</b>	<b>(776)</b>	<b>(2 540)</b>

Dotation	-	(85)	(89)	(174)
Reprise	-	376	3	379
Variation de périmètre	-	-	-	-
Actif disponible à la vente	-	-	-	-
Change	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
<b>Au 31/12/07</b>	<b>(249)</b>	<b>(1 224)</b>	<b>(862)</b>	<b>(2 335)</b>

<b>Valeur nette</b>	<b>Goodwill</b>	<b>Droits de propriété</b>	<b>Autres</b>	<b>Total</b>
Au 01/01/06	21 825	173	3	22 001
<b>Au 31/12/06</b>	<b>21 288</b>	<b>86</b>	<b>9</b>	<b>21 383</b>
<b>Au 31/12/07</b>	<b>21 682</b>	<b>106</b>	<b>10</b>	<b>21 798</b>

Goodwill net	31/12/2007		31/12/2006	
	Net /dont perte de valeur		Net /dont perte de valeur	
Baikowski	858	-	858	-
CCM	5 679	-	5 679	-
CGL Pack Service	668	-	668	-
CGL Pack Lorient	2 828	-	2 828	-
CMSI	1 416	-	1 416	-
Mayet	3 358	-	3 358	-
Rose	624	-	624	-
Texen	5 930	-	5 536	-
Autres	321	(249)	321	(249)
<b>Total</b>	<b>21 682</b>	<b>(249)</b>	<b>21 288</b>	<b>(249)</b>

A fin décembre 2007, les unités génératrices de trésorerie (UGT) auxquelles un goodwill a été affecté ont été soumises à un test de dépréciation. La méthodologie retenue consiste à comparer les valeurs recouvrables de chacune des UGTs aux actifs nets comptables correspondants. Ces valeurs recouvrables sont calculées à partir de projections actualisées de flux de trésorerie futurs d'exploitation sur une durée de 10 ans et d'une valeur terminale. Les trois premières années des flux de trésorerie futurs sont issues des budgets et des plans à 3 ans, et les années suivantes sont extrapolées en utilisant un taux de croissance de 2,5% et un taux de marge opérationnelle constant. Le taux d'actualisation retenu, qui repose sur le concept de coût moyen pondéré du capital (encore appelé « WACC »), est de 13,8% pour 2007. La comparaison des valeurs comptables de ces actifs aux sommes des flux de trésorerie actualisés correspondant s'est traduite par la constatation d'une perte de valeur sur les immobilisations corporelles de Relais Industries de 200 milliers d'euros incluse sur la ligne autre produits et charges.

## 5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Valeurs Brutes	Terrains et Constructions	Matériel	Immobilisations en cours et avances	Autres	Total
Au 01/01/06	40 217	109 015	9 114	9 383	167 729
Acquisition	670	8 851	15 033	1 136	25 690
Cession	(122)	(8 523)	(4)	(442)	(9 091)
Perte de valeur	-	-	-	-	-
Variation de périmètre	-	-	-	-	-
Actif disponible à la vente	-	1 108	-	283	1 391
Change	(342)	(1 312)	(77)	(22)	(1 753)
Autres	855	9 543	(10 755)	162	(195)
<b>Au 31/12/06</b>	<b>41 278</b>	<b>118 682</b>	<b>13 311</b>	<b>10 500</b>	<b>183 771</b>
Acquisition	1 633	8 202	13 620	1 067	24 522
Cession	(894)	(6 600)	(302)	(1 002)	(8 798)
Perte de valeur	-	-	-	-	-
Variation de périmètre	-	-	-	-	-
Actif disponible à la vente	335	-	-	-	335
Change	(337)	(1 381)	(17)	(24)	(1 759)
Autres	7 236	13 699	(20 967)	160	128
<b>Au 31/12/07</b>	<b>49 251</b>	<b>132 602</b>	<b>5 645</b>	<b>10 701</b>	<b>198 199</b>

Amortissements	Terrains et Constructions	Matériel	Immobilisations en cours et avances	Autres	Total
Au 01/01/06	(12 299)	(69 890)	-	(4 796)	(86 985)
Dotation	(1 405)	(12 092)	-	(1 247)	(14 744)
Reprise	116	7 582	-	477	8 175
Variation de périmètre	-	-	-	-	-
Actif disponible à la vente	-	(862)	-	(120)	(982)
Change	60	660	-	12	732
Autres	-	14	-	21	35
<b>Au 31/12/06</b>	<b>(13 528)</b>	<b>(74 588)</b>	<b>-</b>	<b>(5 653)</b>	<b>(93 769)</b>
Dotation	(1 520)	(12 734)	-	(1 209)	(15 463)
Reprise	622	6 547	-	936	8 105
Perte de valeur	-	(100)	(234)	(100)	(434)
Variation de périmètre	-	-	-	-	-
Actif disponible à la vente	(143)	-	-	-	(143)
Change	69	698	-	12	779
Autres	-	26	-	(156)	(130)
<b>Au 31/12/07</b>	<b>(14 500)</b>	<b>(80 151)</b>	<b>(234)</b>	<b>(6 170)</b>	<b>(101 055)</b>

Valeur nette	Terrains et Constructions	Matériel	Immobilisations en cours et avances	Autres	Total
Au 01/01/06	27 918	39 125	9 114	4 587	80 744
<b>Au 31/12/06</b>	<b>27 750</b>	<b>44 094</b>	<b>13 311</b>	<b>4 847</b>	<b>90 002</b>
<b>Au 31/12/07</b>	<b>34 751</b>	<b>52 451</b>	<b>5 411</b>	<b>4 531</b>	<b>97 144</b>

Valeurs Brutes en crédit bail	Terrains	Constructions	Matériel	Autres	Total
Au 01/01/06	1 465	20 438	14 433	87	36 423
Acquisition	-	-	-	-	-
Cession	-	-	(306)	-	(306)
Perte de valeur	-	-	-	-	-
Variation de périmètre	-	-	-	-	-
Actif disponible à la vente	-	-	-	-	-
Change	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-
<b>Au 31/12/06</b>	<b>1 465</b>	<b>20 438</b>	<b>14 127</b>	<b>87</b>	<b>36 117</b>
Acquisition	-	-	-	-	-
Cession	-	(107)	(703)	-	(810)
Perte de valeur	-	-	-	-	-
Variation de périmètre	-	-	-	-	-
Actif disponible à la vente	-	-	261	-	261
Change	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-
<b>Au 31/12/07</b>	<b>1 465</b>	<b>20 331</b>	<b>13 685</b>	<b>87</b>	<b>35 568</b>

<b>Amortissement du crédit bail</b>	<b>Terrains</b>	<b>Constructions</b>	<b>Matériel</b>	<b>Autres</b>	<b>Total</b>
Au 01/01/06	-	(6 896)	(11 972)	59	(18 809)
Dotation	-	(695)	(1 050)	(20)	(1 765)
Reprise	-	-	532	-	532
Perte de valeur	-	-	-	-	-
Variation de périmètre	-	-	-	-	-
Actif disponible à la vente	-	-	-	-	-
Change	-	-	(3)	-	(3)
Autres	-	-	-	-	-
<b>Au 31/12/06</b>	<b>-</b>	<b>(7 591)</b>	<b>(12 493)</b>	<b>39</b>	<b>(20 045)</b>
Dotation	-	(675)	(705)	(20)	(1 400)
Reprise	-	-	703	-	703
Perte de valeur	-	-	-	-	-
Variation de périmètre	-	-	-	-	-
Actif disponible à la vente	-	-	(132)	-	(132)
Change	-	-	(3)	-	(3)
Autres	-	-	-	-	-
<b>Au 31/12/07</b>	<b>-</b>	<b>(8 266)</b>	<b>(12 630)</b>	<b>19</b>	<b>(20 877)</b>
<b>Valeur nette</b>	<b>Terrains</b>	<b>Constructions</b>	<b>Matériel</b>	<b>Autres</b>	<b>Total</b>
Au 01/01/06	1 465	13 542	2 461	146	17 614
<b>Au 31/12/06</b>	<b>1 465</b>	<b>12 847</b>	<b>1 634</b>	<b>126</b>	<b>16 072</b>
<b>Au 31/12/07</b>	<b>1 465</b>	<b>12 065</b>	<b>1 055</b>	<b>106</b>	<b>14 691</b>

## 6. TITRES MIS EN ÉQUIVALENCE

Les titres mis en équivalence correspondent à des participations dont les activités sont de même nature que celles des filiales intégrées globalement. La part du groupe dans la situation nette et les résultats de ces sociétés est résumée ci-dessous :

### Part contrôlée dans le groupe (\*)

	<b>% détenu</b>	<b>Capitaux propres</b>	<b>Résultat net</b>
<b>Baikowski Japan Corporation</b>			
Au 31/12/07	50	1 630	289
Au 31/12/06	50	1 487	346
<b>Alko</b>			
Au 31/12/07	50	50	-
Au 31/12/06	50	50	9

(\*) après retraitements de consolidation

Les principaux agrégats des sociétés mises en équivalence sont résumés ci-après :

	Baikowski Japon		Alko	
	31/12/2007		31/12/2006	
Actifs non courants	7 085	2 460	5 187	2 337
Actifs courants	4 148	811	4 526	488
Passifs non courants	3 850	1 840	3 288	1 816
Passifs courants	4 122	1 331	3 451	909
Chiffre d'affaires	9 939	1 920	9 203	727
Résultat opérationnel	878	101	1 173	83
Résultat net	579	-	692	19

## 7. AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

	31/12/2007	31/12/2006
Prêts	130	189
Dépôts et cautionnements	95	97
Autres	19	21
<b>Total</b>	<b>244</b>	<b>307</b>

## 8. STOCKS

Ils se décomposent de la manière suivante :

Au 31/12/2007	Brut	Dépréciation	Net	Net (au 31/12/06)
Matières premières	10 058	(312)	9 746	8 820
En-cours	7 410	(86)	7 324	5 592
Produits finis	16 466	(634)	15 832	13 194
Marchandises	3 189	-	3 189	4 741
<b>Total</b>	<b>37 123</b>	<b>(1 032)</b>	<b>36 091</b>	<b>32 347</b>

Ces montants sont présentés après élimination des marges internes comprises dans les stocks et en-cours des entités Baikowski et Texen.

Le détail des provisions sur stocks est précisé ci-après :

	Matières premières	En-cours	Produits finis	Total
Au 01/01/07	(334)	(151)	(462)	(947)
Augmentation	(257)	(79)	(491)	(827)
Utilisation	159	144	283	586
Reprise	117	-	13	130
Change	3	-	23	26
Autres	-	-	-	-
<b>Au 31/12/07</b>	<b>(312)</b>	<b>(86)</b>	<b>(634)</b>	<b>(1 032)</b>

## 9. CLIENTS

	31/12/2007	31/12/2006
Clients et comptes rattachés < 1 an	48 741	52 699
Clients et comptes rattachés > 1 an	-	-
Provisions pour dépréciation	(387)	(383)
<b>Total</b>	<b>48 354</b>	<b>52 316</b>

La variation des provisions clients est précisé ci-après :

	2007	2006
Au 01 janvier	(383)	(280)
Dotations	(34)	(130)
Utilisations	29	26
Reprise	-	-
Variation de périmètre	-	-
Change	1	1
<b>Au 31 décembre</b>	<b>(387)</b>	<b>(383)</b>

Au 31 décembre, l'analyse des créances à recevoir est la suivante :

	2007	2006
Clients nets	48 354	52 316
Clients nets sans retard	44 723	48 057
<b>Retards non provisionnés</b>		
< 30 jours	2 552	1 976
30 - 60 jours	283	729
60 - 90 jours	273	409
90 - 120 jours	129	315
> 120 jours	394	830

## 10. AUTRES CRÉANCES

Elles se décomposent de la manière suivante :

	31/12/2007	31/12/2006
Créances sociales	17	30
Créances fiscales	2 674	2 756
Instruments financiers	212	602
Charges constatées d'avance	1 043	1 007
Autres créances	1 417	900
<b>Sous-total</b>	<b>5 363</b>	<b>5 295</b>
Provisions pour dépréciation	-	-
<b>Total</b>	<b>5 363</b>	<b>5 295</b>

## 11. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

	31/12/2007	31/12/2006
Disponibilités	2 557	3 143
Placements court terme	3 509	6 817
<b>Total</b>	<b>6 066</b>	<b>9 960</b>

Les disponibilités ont une maturité très courte 1 à 2 jours et ne sont pas rémunérées.  
Les placements court terme courent pour des périodes diverses comprises entre un jour et trois mois et sont rémunérés sur la base des taux court terme (Eonia, Euribor).

## 12. ACTIFS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE

Fin 2006, la société a signé un protocole de cession pour un bâtiment industriel situé dans l'Ain. La cession s'est effectuée au cours du premier semestre 2007, et s'est traduite par une plus value avant impôts sociétés de 137 milliers d'euros.

## 13. CAPITAUX PROPRES

### Capital

Au 31 décembre 2007, le capital est de 7,35 millions d'euros, divisé en 3 675 000 actions de 2 euros chacune, entièrement libérées. Il n'y a pas eu de variation du nombre de titres au cours de l'exercice 2007.

Il n'existait pas au 31 décembre 2006 et 2007 d'instruments dilutifs. Les actions nominatives inscrites au nom du même titulaire depuis au moins trois ans bénéficient d'un droit de vote double.

### Actions propres

	31/12/2007	31/12/2006
en nombre de titres	43 078	39 948
en valeur (FIFO)	1 785	1 461

Le nombre moyen d'actions propres sur l'année s'élève à 36 159 en 2007 et 42 837 en 2006. Ce chiffre est utilisé pour déterminer le résultat net par action.

### Ecart de conversion

Ce poste reçoit la contrepartie des différences provenant de la conversion des états financiers des sociétés étrangères (note 2.7 conversion des monnaies étrangères). Le tableau suivant met en évidence pour l'année 2007 les principaux cours de clôture et cours moyens utilisés.

Un euro	Clôture	Moyen
Dollar US	1,4721	1,3706
Peso mexicain	16,0735	14,9769
Yen	164,93	161,2406

### Dividendes payés et proposés

	Au titre de l'année 2007		Au titre de l'année 2006	
	en euro/action en Keuros		en euro/action en Keuros	
Dividende proposé à l'assemblée générale	1,40	5 145	1,35	4 961
Acompte versé	0,65	2 389	0,60	2 205
Solde versé	NA	NA	0,75	2 756
<b>Total versé</b>	<b>NA</b>	<b>NA</b>	<b>1,35</b>	<b>4 961</b>

Cette distribution n'aura pas de conséquence fiscale pour le groupe.

### Intérêts minoritaires

Compte tenu du traitement retenu pour les options de vente détenues par un actionnaire minoritaire (note 2.21), ce poste a été ramené à zéro à fin 2004.

## 14. PASSIF FINANCIER

### 14.1 Détail des dettes financières

	31/12/2007	31/12/2006
Dettes envers les établissements de crédit	44 977	38 906
Crédit de trésorerie moyen terme	16 403	610
Dettes sur immobilisations en crédit-bail	5 100	6 433
Autres dettes financières	1 438	1 422
<b>Dettes financières long terme</b>	<b>67 918</b>	<b>47 371</b>
Dettes envers les établissements de crédit	16 209	13 700
Crédits de trésorerie moyen terme	272	-
Crédits de trésorerie court terme	1 306	16 629
Découverts bancaires	155	85
Crédit-bail	1 338	1 788
Autres dettes financières	1 003	1 028
<b>Dettes financières à moins d'un an</b>	<b>20 283</b>	<b>33 230</b>
<b>Total des dettes financières</b>	<b>88 201</b>	<b>80 601</b>
Options de vente octroyées aux minoritaires	5 951	7 431
<b>Total passif financier</b>	<b>94 152</b>	<b>88 032</b>

### 14.2 Analyse par devise du passif financier

	31/12/2007	31/12/2006
Euro	90 131	82 278
Dollar	401	1 391
Peso mexicain	3 620	4 363
Yen	-	-
<b>Total</b>	<b>94 152</b>	<b>88 032</b>

### 14.3 Analyse par échéance du passif financier

	31/12/2007	31/12/2006
2007	-	36 403
2008	23 326	16 160
2009	33 909	13 804
2010	13 547	8 896
2011	9 677	5 225
2012	6 416	2 568
2013 et au-delà	7 277	4 976
<b>Total</b>	<b>94 152</b>	<b>88 032</b>

### 14.4 Covenants et clauses de maintien d'actionnariat

Au 31 décembre 2007, 6,2 millions d'euros sont assortis de clauses portant sur des ratios financiers, lesquels sont principalement les suivants : fonds propres/total bilan, endettement net/capacité d'autofinancement, endettement net/fonds propres. Ces ratios sont respectés à la date d'arrêt des comptes.

Par ailleurs, les dettes financières sont assorties de clauses de maintien d'actionnariat à hauteur de 27,1 millions d'euros (dont 0,3 million d'euros également assorties de clauses portant sur des ratios financiers).

### 14.5 Taux d'intérêt des dettes financières

Les intérêts sur les dettes à taux variable sont indexés sur des références monétaires, principalement l'Euribor. Lorsque des couvertures de taux transforment le financement à taux variable à taux fixe, l'emprunt est réputé à taux fixe.

	31/12/2007	31/12/2006
Total taux fixe	65 683	35 323
Total taux variable	22 518	45 278
<b>Total</b>	<b>88 201</b>	<b>80 601</b>

La juste valeur des dettes financières à taux fixe est de 65 778 milliers d'euros au 31/12/ 2007.

#### 14.6 Principaux emprunts à taux fixe

	Echéance	31/12/2007	31/12/2006
Emprunt 2,80%	2011	359	460
Emprunt 3,00%	2010	300	400
Emprunt 3,00%	2010	300	400
Emprunt 3,00%	2010	275	375
Emprunt 3,00%	2010	440	600
Emprunt 3,15%	2010	495	675
Emprunt 3,30%	2008	220	671
Emprunt 3,35%	2010	164	234
Emprunt 3,85%	2013	2 619	3 000
Emprunt 4,10%	2014	1 875	-
Emprunt 4,10%	2014	1 875	-
Emprunt 4,25%	2011	750	950
Emprunt 4,25%	2011	375	475
Emprunt 4,25%	2011	375	475
Emprunt 4,45%	2014	2 815	-
Emprunt 4,45%	2012	756	-
Emprunt 4,50%	2012	900	-
Emprunt 4,50%	2012	900	-
Emprunt 4,50%	2012	450	-
Emprunt 4,50%	2012	450	-
Emprunt 4,55%	2012	1 350	-
Emprunt 4,55%	2012	450	-
Emprunt 4,55%	2012	450	-
Emprunt 4,55%	2012	450	-
Emprunt 4,60%	2012	910	-
Emprunt 4,60%	2012	455	-
Emprunt 4,60%	2012	455	-
Emprunt 4,65%	2012	950	-
Emprunt 4,65%	2012	950	-
Emprunt 4,70%	2012	2 000	-
Emprunt 4,85%	2014	1 582	-
Emprunt 5,35%	2007	-	136
Emprunt Crédit Bail 5,35%	2008	95	369
Emprunt Crédit Bail 4,64%	2010	274	355
Emprunt Crédit Bail 5,22%	2010	385	527
Emprunt Crédit Bail 5,46%	2013	1 397	1 613
Emprunt Crédit Bail 5,48%	2018	2 223	2 366
Emprunt Crédit Bail 6,05%	2014	517	600
Emprunt Crédit Bail 7,57%	2010	941	1 245
Emprunt Crédit Bail 8,60%	2009	206	340
<b>Total</b>		<b>32 733</b>	<b>16 266</b>
Autres emprunts taux fixes		2 950	4 057
Emprunts à taux variables swapés à taux fixe		30 000	15 000
<b>Total dettes financières à taux fixe</b>		<b>65 683</b>	<b>35 323</b>

#### 14.7 Options de vente détenues par un actionnaire minoritaire

La rubrique «options de vente octroyées aux minoritaires» représente une dette envers un actionnaire minoritaire, dont l'échéance est comprise entre 1 et 2 ans. PSB Industries s'est engagée auprès de cet actionnaire à lui racheter ses titres. Ils ne peuvent pas être vendus en une seule fois au cours de la même année. Le traitement comptable est détaillé en note 2.21.

### 15. PROVISIONS POUR RETRAITE ET AVANTAGES ASSIMILÉS

Ces provisions concernent les régimes à prestations définies.

Hypothèses actuarielles principales retenues :

	31/12/2007	31/12/2006
Taux d'actualisation	4,3%	3,8%
Taux variable de rendement des actifs financiers	NA	4,0%
Taux d'augmentation des salaires	3,3%	2,8%
Table de mortalité	TF 00-02	TF 00-02
Age moyen de départ	63 ans	63 ans

Les gains ou pertes actuariels latents générés par les changements d'hypothèses actuarielles sont comptabilisés selon la règle du corridor, et inclus dans la ligne gains et pertes actuariels non encore reconnus.

	31/12/2007	31/12/2006
<b>Actifs financiers de couverture</b>		
Valeur en début d'exercice	27	76
Rendement constaté	-	1
Versements complémentaires	-	-
Prestations payées	(27)	(50)
<b>Valeur en fin d'exercice</b>	<b>-</b>	<b>27</b>
<b>Provision au bilan</b>		
Valeur actuarielle des engagements couverts par des actifs financiers	-	494
Juste valeur des actifs financiers	-	(27)
<b>Sous-total</b>	<b>-</b>	<b>467</b>
Valeur actuarielle des engagements non couverts par des actifs financiers	4 183	3 400
Gains/pertes actuariels non encore reconnus	(827)	(786)
<b>Total</b>	<b>3 356</b>	<b>3 081</b>
<b>Composante de la charge annuelle</b>		
Coût des services passés	349	291
Charge d'intérêt	165	95
Rendement des actifs	-	(1)
Gains/pertes actuariels reconnus de l'année	27	27
<b>Charge de l'exercice</b>	<b>541</b>	<b>412</b>
Coût des ventes	423	329
Recherche et Développement	26	22
Commercial	20	18
Administratif	72	43
<b>Total</b>	<b>541</b>	<b>412</b>

	31/12/2007	31/12/2006
<b>Variation des provisions au bilan</b>		
Provision au début d'exercice	3 081	2 865
Changement de méthode	-	-
Variation de périmètre	-	-
Décaissement	(266)	(196)
Charge de l'exercice	541	412
<b>Provision à la clôture de l'exercice</b>	<b>3 356</b>	<b>3 081</b>

## 16. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les principales provisions pour risques et charges et leur évolution sont détaillées ci-dessous :

Valeur Brute	Restructurations	Risques sociaux	Risques commerciaux	Autres Risques et litiges	Total
Au 01/01/07	-	93	252	244	589
Dotations	-	-	-	-	-
Utilisations	-	(32)	(184)	(167)	(383)
Reprise	-	(8)	-	(22)	(30)
Variation de périmètre	-	-	-	-	-
Change	-	-	-	-	-
<b>Au 31/12/07</b>	<b>-</b>	<b>53</b>	<b>68</b>	<b>55</b>	<b>176</b>

L'échéance de sortie de trésorerie relative à ces provisions est estimée majoritairement entre 2 et 5 ans.

L'entreprise ne disposant pas d'un droit inconditionnel de différer leurs règlements pour au moins douze mois à compter de la date de clôture, les provisions pour risques et charges sont classifiées en passif courant.

### Impact sur le compte de résultat :

	Opérationnel	Financier	Total 2007	Total 2006
Dotations	-	-	-	76
Utilisations	(383)	-	(383)	(117)
Reprises	(30)	-	(30)	(414)

## 17. PAIEMENT EN ACTIONS

Un plan d'intéressement réservé à certains salariés a été mis en place au sein du groupe. Les options attribuées au titre de ce plan ne peuvent être exercées que dans une période comprise entre la sixième et la dixième année suivant leurs dates d'attribution, ces options ne concernent pas le titre de la société mère.

Dans le cadre de ce plan, il avait été prévu une promesse de vente des actions émises au profit de PSB Industries, et une promesse d'achat des actions émises au profit du bénéficiaire de l'option de souscription.

Le prix d'achat est fonction d'un multiple d'EBIT, et varie donc en fonction des résultats annuels.

Bien que l'exercice de ces options se traduise par les créations d'actions, ce paiement en actions est considéré, conformément à IFRS 2, comme réglé en trésorerie compte tenu de ses caractéristiques décrites ci-dessus.

Selon cette norme, un passif représentant l'engagement de l'entreprise vis-à-vis du dirigeant doit être comptabilisé et réévalué à la juste valeur à chaque clôture. Toute variation de juste valeur est enregistrée dans le compte de résultat. La juste valeur du passif est déterminée à partir de multiples d'EBIT estimés sur la période 2004-2007.

Au 31/12/2007, la juste valeur de ce passif s'élève à 50 milliers d'euros correspondant aux options exerçables à la fin de la période.

Au cours de l'exercice 2007, un produit de 337 milliers d'euros a été comptabilisé au titre de ce plan. Ce montant n'est pas inclus dans les frais de personnel (note 25) et est classé dans les frais administratifs.

Le tableau ci-dessous décrit l'évolution du nombre d'options :

	2007	2006
En circulation en début de période	3 368	5 052
Attribuées durant la période	-	-
Annulées durant la période	-	-
Exercées durant la période	1 684	1 684
Expirées pendant la période	-	-
En circulation à la fin de la période	1 684	3 368
Exerçables à la fin de la période (*)	1 684	1 684

(\*) Ces options ne peuvent être exercées en une seule fois.

## 18. AUTRES DETTES

	31/12/2007	31/12/2006
Avances et acomptes reçus	1 095	1 110
Dettes sur acquisitions d'immobilisations	2 569	5 143
Instruments financiers	(256)	(41)
Dettes sociales	10 851	10 785
Dettes fiscales	1 312	1 508
Produits constatés d'avance	382	674
Dettes diverses	1 187	1 466
<b>Total</b>	<b>17 140</b>	<b>20 645</b>

Les autres dettes ne portent pas intérêt, et leurs échéances sont inférieures à un an.

## 19. GESTION DES RISQUES

La gestion des risques de taux d'intérêt et de change lié à l'activité et au financement du groupe est réalisée par l'utilisation d'instruments financiers dérivés.

Le groupe gère le risque de contrepartie associé à ces instruments financiers au moyen d'une centralisation de ses engagements, et en sélectionnant des établissements bancaires bénéficiant d'une notation de qualité.

La politique du groupe est, et a toujours été, de ne pas souscrire d'instruments à des fins de spéculation.

### Risque de taux d'intérêt

Le groupe utilise plusieurs types d'instruments de gestion du risque de taux pour optimiser ses charges financières, et gérer la répartition de la dette entre dette à taux variable et dette à taux fixe.

Les contrats d'échange (swaps) de taux d'intérêt permettent au groupe d'emprunter à taux variable, ou inversement à taux fixe, et d'échanger le taux de la dette contre un taux fixe, ou inversement un taux variable.

L'achat d'options sur taux d'intérêts, des plafonds sur taux (caps) ou des tunnels (collars) fait également partie de la stratégie de couverture de la dette à taux variable. Les options

permettent, moyennant le paiement d'une prime de recevoir ou de payer un différentiel entre deux taux.

### Sensibilité du résultat financier au taux d'intérêt

Ce tableau indique l'impact sur le résultat financier d'une variation moyenne de 50 points de base (0,5%) de l'Euribor 3 mois, toutes choses égales par ailleurs, en prenant pour référence l'Euribor 3 mois moyen de l'année 2007 (4,27%).

	-1%	-0,5%	+0,5%	+1%
Produits de trésorerie ou équivalents	(61)	(30)	30	61
Coût de l'endettement financier brut	293	181	(44)	(157)
<b>Coût net de l'endettement financier</b>	<b>232</b>	<b>151</b>	<b>(14)</b>	<b>(96)</b>

### Risque de change

La politique générale du groupe est de couvrir le risque de change transactionnel. Cette exposition naît principalement des transactions effectuées entre les sociétés du secteur d'activité « Chimie de spécialités » dont les filiales étrangères sont situées aux USA et au Japon. La règle habituelle étant de facturer les filiales étrangères dans leur devise.

Le groupe demande à toutes les entités opérationnelles d'utiliser des ventes à terme de devises et d'autres produits dérivés pour couvrir les transactions en devises étrangères. La politique du groupe est de ne pas s'engager dans des contrats de couverture tant qu'il n'y a pas une forte probabilité de réaliser la transaction.

Compte tenu des spécificités de l'activité et des contrats long terme existants, l'horizon de gestion correspond à deux années.

Toutefois, le groupe s'autorise à mettre en place des couvertures par anticipation une période supplémentaire de 6 mois pour profiter d'opportunités de marchés et éviter des décalages trop importants d'une année à l'autre.

Le groupe négocie les échéances de ses instruments de couverture de façon à les aligner avec les échéances des éléments couverts afin d'optimiser l'efficacité de la couverture.

Au 31 décembre 2007, tous les instruments dérivés utilisés par le groupe pour couvrir son risque de change n'étaient pas qualifiés d'instruments de couverture au sens de l'IAS 39.

Certains instruments dérivés, bien qu'en conformité avec la politique de gestion des risques de taux et de change de PSB Industries, ne remplissent pas les conditions requises pour appliquer les traitements de comptabilité de couverture et sont de ce fait classés en «Négoce».

### Sensibilité au taux de change

Ce tableau indique l'impact sur le résultat opérationnel, toutes choses égales par ailleurs, d'une variation de l'USD et du JPY, en prenant pour référence le taux moyen pour l'année 2007 (1,3706 pour l'USD et 161,24 pour le JPY).

Seuls les instruments de couverture existants au 31/12/2007 sont pris en compte pour déterminer l'impact.

	+15%	+10%	+5%	-5%	-10%	-15%
<b>Variation du cours moyen</b>						
USD	1,5762	1,5077	1,4391	1,3021	1,2335	1,1650
JPY	185,43	177,36	169,30	153,18	145,12	137,05
<b>Impact sur le résultat opérationnel</b>						
USD	(387)	(301)	(151)	128	169	215
JPY	63	63	63	287	230	153
<b>Total</b>	<b>(324)</b>	<b>(238)</b>	<b>(88)</b>	<b>415</b>	<b>398</b>	<b>368</b>

### Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque qu'une contrepartie ne remplisse pas ses engagements.

Le groupe est exposé aux risques afférents aux actifs financiers tels que les instruments financiers dérivés actifs, créances commerciales, placements de trésorerie. La gestion du risque pour les instruments financiers, les placements de trésorerie et les disponibilités s'effectue en sélectionnant des institutions financières bénéficiant d'une notation financière élevée, et en répartissant ses actifs sur plusieurs établissements financiers.

Compte tenu du niveau élevé de solvabilité de ses principaux clients, de la répartition mondiale de la clientèle du groupe, et des procédures de gestion des risques commerciaux, le management estime qu'il n'est pas exposé à une concentration excessive du risque de crédit client.

### Risque de liquidité

L'objectif de PSB Industries est d'avoir 60% des échéances des emprunts à plus d'un an, et de maintenir un équilibre entre la flexibilité des financements via le recours à des découverts bancaires et des crédits court terme, et la continuité des financements.

Compte tenu des maturités des actifs financiers, et des emprunts et lignes de crédits, PSB Industries estime ne pas présenter de risques de liquidité.

Au 31/12/06	Prêts et emprunts productifs d'intérêts	Fournisseurs	Autres éléments de passif	Total
Echu	365	330	95	790
≤ 3 mois	16 899	25 816	16 331	59 046
3 à 12 mois	16 566	7 170	2 476	26 212
1 à 5 ans	39 227	-	-	39 227
> 5 ans	7 544	-	-	7 544
<b>Total</b>	<b>80 601</b>	<b>33 316</b>	<b>18 902</b>	<b>132 819</b>

Au 31/12/07	Prêts et emprunts productifs d'intérêts	Fournisseurs	Autres éléments de passif	Total
Echu	442	280	80	802
≤ 3 mois	5 709	26 343	14 635	46 687
3 à 12 mois	14 132	1 789	1 204	17 125
1 à 5 ans	64 113	-	-	64 113
> 5 ans	3 805	-	-	3 805
<b>Total</b>	<b>88 201</b>	<b>28 412</b>	<b>15 919</b>	<b>132 532</b>

### Risque de capital

PSB Industries gère son capital en utilisant deux ratios :

L'un égal à l'endettement net divisé par la somme des capitaux propres. La politique de PSB Industries est de profiter de l'effet de levier sans que ce ratio excède 100%. PSB Industries n'anticipe pas de difficultés de remboursement, malgré le dépassement du gearing ration cible.

L'autre égal à l'endettement net divisé par la marge brute d'autofinancement (MBA). L'endettement net ne doit pas dépasser 3 années de MBA.

	2007	2006
Prêts et emprunts productifs d'intérêts	88 201	80 601
Trésorerie et équivalents	(6 066)	(9 960)
Endettement net (1)	82 135	70 641
Capitaux propres (2)	71 492	66 789
Gearing ratio (1)/(2)	114,9%	105,8%
Résultat net	11 573	11 155
Amortissements et provisions	16 073	14 901
MBA (3)	27 646	26 056
(1)/(3)	3,0	2,7

## 20. INSTRUMENTS FINANCIERS

### Instruments financiers dérivés actifs au 31/12/2007

Instruments de change	Montants notionnels en K devises	Valeur de marché en Keuros	Echéance		
			2008	2009	
<b>Couverture de juste valeur</b>					
- JPY	Néant	-	-	-	
- USD	Néant	-	-	-	
<b>Couverture de flux de trésorerie</b>					
Achat de put					
- JPY	360 000	76	300 000	60 000	
- USD	560	17	560	-	
<b>Négoce</b>					
Achat de Call					
- USD	540	-	540	-	
Achat de Put					
- JPY	260 000	19	260 000	-	
- USD	6 060	134	6 060	-	
Instruments de taux d'intérêts	Montants notionnels en K devises	Valeur de marché en Keuros	Echéance		
			2008	2010	2011
<b>Couverture de flux de trésorerie</b>					
- Swap Euribor 3 mois/taux fixe	30 000	354	-	15 000	15 000
<b>Négoce</b>					
- Achat de Cap	5 000	17	5 000	-	-

**Instruments financiers dérivés passifs au 31/12/2007**

<b>Instruments de change</b>	<b>Montants notionnels en K devises</b>	<b>Valeur de marché en Keuros</b>	<b>Echéance</b>	
			<b>2008</b>	<b>2009</b>
<b>Négoce</b>				
Vente de Call				
- JPY	810 000	(54)	750 000	60 000
- USD	9 340	(53)	9 340	-
<b>Instruments de taux d'intérêts</b>	<b>Montants notionnels en K devises</b>	<b>Valeur de marché en Keuros</b>	<b>Echéance</b>	
			<b>2008</b>	<b>2009</b>
<b>Négoce</b>				
Vente de Floor				
	5 000	-	5 000	-

**Comptabilisation des instruments financiers**

Ce tableau résume les impacts sur le compte de résultat et sur les capitaux propres de la comptabilisation des instruments financiers.

<b>Instruments de change</b>	<b>Valeur du marché 31/12/2006</b>	<b>Impact (charge) Résultat</b>	<b>Impact capitaux propres</b>	<b>Valeur de marché 31/12/2007</b>
Couverture de flux de trésorerie efficace (capitaux propres)	-	-	52	52
Couverture de juste valeur efficace (résultat d'exploitation)	385	(385)	-	-
Couverture de flux de trésorerie non efficace (résultat financier)	-	42	-	42
Couverture de juste valeur non efficace (résultat financier)	84	(84)	-	-
Négoce (résultat financier)	6	39	-	45
<b>Instruments de taux</b>	<b>Valeur du marché 31/12/2006</b>	<b>Impact (charge) Résultat</b>	<b>Impact capitaux propres</b>	<b>Valeur de marché 31/12/2007</b>
Couverture de flux de trésorerie efficace (capitaux propres)	140	-	214	354
Négoce (résultat financier)	29	(12)	-	17
<b>Total</b>	<b>644</b>	<b>(400)</b>	<b>266</b>	<b>510</b>

**21. ENGAGEMENTS HORS BILAN**

	31/12/2006	A 1 an au plus	A 5 ans au plus	A plus de 5 ans	31/12/2007
Engagements reçus	-				-
Engagements donnés :					
- Cautions	5 115	4 439	1 372	-	5 811
- Nantissements	3 470	912	1 302	-	2 214
- Cautions sur redevances de crédit-bail restant à courir	5 909	1 776	4 004	1 858	7 638
- Commandes d'investissements	3 079	500	-	-	500

Un engagement d'enlèvement de gaz a été conclu pour la période s'échelonnant de 2007 à 2009. A fin décembre 2007, cet engagement s'élève à 9,1 millions d'euros.

Ces données recensent toutes les informations significatives relatives aux engagements hors bilan.

**22. RÉSULTAT PAR ACTION**

Le résultat par action est obtenu en divisant le résultat net part du groupe par le nombre d'actions en circulation (3 675 000 actions) à l'exclusion des titres d'autocontrôle (36 159 actions en moyenne sur l'année 2007 et 42 837 sur 2006).

Au 31 décembre 2007, il n'existe pas d'instruments dilutifs.

	2007	2006
Résultat net part du groupe (en M€)	10 606	10 315
Nbre d'actions en circulation (hors titres en autocontrôle)	3 638 841	3 632 163
Résultat net par action (en €)	2,91	2,84
Résultat net dilué/action (en €)	2,91	2,84

**23. COÛT DES VENTES**

La composition de ce poste se répartit ci-dessous :

	2007	2006
Matières et sous-traitance	74 950	71 673
dont variation de stock	(4 796)	(4 438)
Main d'oeuvre (y compris intérim)	45 322	43 413
Amortissements industriels	14 213	13 474
Pertes et gains de change sur opérations commerciales	84	(151)
Autres coûts de production	29 026	26 756
<b>Total</b>	<b>163 595</b>	<b>155 165</b>

**24. FRAIS DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT**

Les frais de recherche et développement s'élèvent à 2 867 milliers d'euros en 2007.

Aucun frais de développement n'a été activé à ce jour, car les critères d'activation définis par IAS 38 et rappelés ne peuvent être appréciés en général qu'en fin de projet (procédure de qualification de ces projets très longue -parfois plusieurs années-, pendant laquelle il existe une incertitude très forte sur les perspectives de commercialisation et de rentabilité).

## 25. FRAIS DE PERSONNEL ET EFFECTIFS

Les frais de personnel incluent la participation, l'intéressement des salariés et les droits acquis au titre des indemnités de fin de carrière pour un montant de 3 306 milliers d'euros.

Une charge de 257 milliers d'euros a été comptabilisée en 2007 au titre des régimes à cotisation définie.

Les frais de personnel se ventilent (hors intérim) de la manière suivante :

	2007	2006
Coût des ventes	38 796	36 775
Recherche et développement	2 336	2 271
Commercial	3 582	3 341
Administratif	7 107	6 186
<b>Total</b>	<b>51 820</b>	<b>48 573</b>

L'effectif global du groupe s'élève à 1324 personnes en 2007. Ce chiffre n'inclut pas Baikowski Japan Corp. (17 personnes) et Alko (pas d'effectif) qui sont consolidées par mise en équivalence.

## 26. AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS

Les charges nettes d'amortissements et de dépréciations incluses dans le résultat concernent les actifs suivants :

	2007	2006
<b>Amortissements</b>		
Droits de propriété industrielle et commerciale	(85)	(129)
Autres immobilisations incorporelles	(89)	(7)
Terrains	(18)	(17)
Constructions	(1 502)	(1 388)
Installations techniques, matériel et outillage	(12 734)	(11 866)
Autres immobilisations corporelles	(1 209)	(1 248)
<b>Total</b>	<b>(15 637)</b>	<b>(14 655)</b>
<b>Dépréciations</b>		
Perte de valeur sur goodwill	-	(249)
Perte de valeur sur immobilisations corporelles	(434)	-
Immobilisations financières	(2)	3
Stocks	(111)	(237)
Clients	(5)	(103)
<b>Total</b>	<b>(552)</b>	<b>(586)</b>

Les amortissements se ventilent de la manière suivante :

	2007	2006
Coût des ventes	(14 213)	(13 474)
Recherche et développement	(224)	(186)
Commercial	(74)	(119)
Administratif	(1 126)	(876)
<b>Total</b>	<b>(15 637)</b>	<b>(14 655)</b>

**27. DÉTAIL DES AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS****Détail des autres produits**

	2007	2006
Cession d'actifs	218	622
Crédit d'impôt recherche	491	-
Gains sur litiges	125	702
Reprise de provision	58	413
Autres	60	72
<b>Total</b>	<b>952</b>	<b>1 809</b>

**Détail des autres charges**

	2007	2006
Abandon de créance	-	(350)
Perte de valeur sur goodwill	-	(249)
Perte de valeur sur immobilisations corporelles	(434)	-
Autres	(25)	(142)
<b>Total</b>	<b>(459)</b>	<b>(741)</b>

**28. PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS**

	2007	2006
Produits de trésorerie ou d'équivalents de trésorerie	183	248
Coût de l'endettement financier brut	(4 050)	(3 054)
<b>Coût net de l'endettement financier</b>	<b>(3 867)</b>	<b>(2 806)</b>
Variation valeur des instruments financiers	(15)	115
Gains et pertes de change	(138)	(51)
Abandon de créances	-	(181)
Autres	(125)	(198)
<b>Autres produits et charges financiers</b>	<b>(278)</b>	<b>(315)</b>

**29. IMPÔTS**

PSB Industries a opté en 1990 pour le régime d'intégration fiscale pour certaines de ses filiales françaises contrôlées au moins à 95%. Le groupe intégré comprend la société-mère, CGL Pack Annecy, CGL Pack Chalon (dissoute en juin 2007 - TUP), CGL Pack Lorient, CGL Pack Service et Relais Industries.

Au 1er janvier 2008, Baikowski a rejoint le groupe d'intégration fiscale.

Texen a également opté pour le régime d'intégration fiscale pour la majorité de ses filiales françaises.

La charge fiscale s'analyse comme suit :

	2007	2006
<b>Impôts exigibles</b>		
Charge d'impôt exigible	5 322	4 782
Ajustement au titre de l'impôt exigible des exercices antérieurs	-	-
<b>Impôt différé</b>		
Différences temporelles	288	716
Variation de taux	-	24
<b>Total impôt sur les résultats</b>	<b>5 034</b>	<b>5 522</b>

<b>Réconciliation de la charge d'impôt</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>
Résultat net part du groupe	10 606	10 315
Impôt sur les résultats	5 034	5 522
Intérêts minoritaires	967	841
Résultat des sociétés mises en équivalence	(289)	(355)
Résultat comptable avant impôts (A)	16 317	16 323
Charge d'impôt théorique (33,33% en 2006 et 33,33% en 2007)	5 438	5 441
Variation de taux	-	24
Contribution sociale	90	71
Imposition à taux réduit	(8)	-
Différences permanentes	(60)	161
Pertes fiscales sans constatation d'impôt différé	-	-
Utilisation de reports déficitaires	(44)	(7)
Impôts différés liés à des reports déficitaires	(351)	-
Différentiel de taux des filiales étrangères	(19)	63
Crédits d'impôts et autres impôts	56	(263)
Autres	(68)	32
Charge réelle d'impôt	5 034	5 522
Taux effectif d'imposition (Charge réelle d'impôt/A)	30,85	33,83

<b>Origine des différences permanentes</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>
Ecart d'acquisition	-	(83)
Résultats exonérés	(131)	90
Autres charges et produits non imposables	71	154
<b>Total</b>	<b>(60)</b>	<b>161</b>

<b>Variation des impôts différés</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>
Impôts différés passifs nets au 1er janvier	2 328	1 652
Charge (produit) de l'exercice	(262)	740
Impôts différés directement imputés en capitaux propres	90	(3)
Modification des durées d'amortissement dans les comptes sociaux	-	-
Autres effets (change, périmètre,...)	(63)	(61)
<b>Impôts différés passifs nets au 31 décembre</b>	<b>2 093</b>	<b>2 328</b>

<b>Origine des impôts différés actif et passif</b>	<b>2007</b>			<b>2006</b>		
	<b>Actif</b>	<b>Passif</b>	<b>Résultat</b>	<b>Actif</b>	<b>Passif</b>	<b>Résultat</b>
Immobilisations corporelles	654	3 985	8	576	3 975	(509)
Réévaluation des terrains à la juste valeur	-	597	-	-	597	-
Stocks	196	23	17	181	10	5
Instruments financiers	12	154	37	-	89	(40)
Autres actifs	-	-	-	-	-	(1)
Reports fiscaux déficitaires	-	-	-	-	-	-
Provisions pour retraites	1 084	-	91	993	-	67
Autres provisions	59	-	(45)	57	4	(131)
Participation des salariés	511	-	96	416	-	(134)
Autres	271	121	84	232	108	-
Reclassement Actif/Passif	(1 821)	(1 821)	-	(1 805)	(1 805)	-
<b>Total</b>	<b>966</b>	<b>3 059</b>	<b>288</b>	<b>650</b>	<b>2 978</b>	<b>(740)</b>

En conformité avec le paragraphe 39 de l'IAS 12, le groupe ne comptabilise pas d'impôt différé sur les réserves potentiellement distribuables de sa coentreprise japonaise dans la mesure où :

- les bénéfices non distribués de cette coentreprise ne seront pas distribués dans un avenir prévisible,
- la coentreprise japonaise ne peut pas distribuer ses bénéfices sans l'accord du groupe.

Les réserves s'élèvent à 3 310 milliers d'euros au 31/12/2007.

<b>Suivi des déficits</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>
Au 1er janvier	241	491
Déficit de l'année non imputé	-	-
Imputation des déficits sur l'impôt exigible	(229)	(192)
Imputation des déficits sur l'impôt différé	-	-
Autre mouvement (périmètre, taux de change)	(12)	(58)
<b>Au 31 décembre</b>	<b>-</b>	<b>241</b>

Les impôts différés actifs non reconnus concernaient la société Ceica Plasticos qui est devenue bénéficiaire en 2006 pour la première fois.

Compte tenu des résultats bénéficiaires de 2007, les impôts différés actifs de cette société ont été reconnus.

Les impôts différés actifs non reconnus s'appliquaient aux éléments suivants :

	<b>2007</b>	<b>2006</b>
Reports fiscaux déficitaires	-	67
Autres crédits d'impôts (moins values long terme)	-	-
Immobilisations corporelles	-	302
Autres	-	123
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>492</b>

### 30. INFORMATION SECTORIELLE

Le groupe est organisé, pour les besoins du management, en secteurs d'activité déterminés en fonction de la nature des produits et services rendus, et compte les trois secteurs opérationnels suivants :

L'activité Chimie de spécialités (Baikowski) spécialisée dans la production de poudres et de formulations liquides à base d'alumine ultra-pure.

L'activité Emballage cosmétique parfumerie (Texen) spécialisée dans l'injection plastique et le parachèvement dédiés principalement au secteur de la cosmétique parfumerie.

L'activité Emballage sur mesure (CGL Pack) spécialisée dans la conception et la fabrication d'emballages thermoformés sur mesure pour des produits de grande consommation.

Aucun de ces secteurs opérationnels, considérés comme devant être présentés, ne résulte de regroupement de secteurs opérationnels.

Le management contrôle les résultats opérationnels des secteurs d'activité de manière distincte, aux fins de prise de décision concernant l'affectation de ressources de chacun des secteurs et d'évaluation de ses performances. La performance sectorielle est évaluée sur la base d'un résultat opérationnel, dont la détermination est identique à celle utilisée par les états financiers consolidés (i.e IFRS).

Les transactions inter-secteurs sont peu significatives, et les prix de transfert entre les segments d'activité sont les prix qui auraient été fixés dans des conditions de concurrence normale, comme pour une transaction avec des tiers.

	Texen	CGL Pack	Baikowski	Autres activités(*)	Total
<b>En 2006</b>					
<b>Produits</b>					
Chiffre d'affaires	117 035	43 527	38 701	(111)	199 152
<b>Résultats</b>					
Résultat opérationnel	10 691	4 261	4 486	6	19 444
Résultat avant impôts	8 287	4 046	3 698	290	16 321
Quote-part de résultat net des sociétés mises en équivalence	-	-	355	-	355
<b>Actifs</b>					
Immobilisations corporelles nettes	43 887	12 480	31 237	2 398	90 002
Investissements industriels nets	8 251	3 556	11 903	134	23 844
BFR simplifié**	30 939	7 370	13 265	(226)	51 347
Total actif	110 002	33 140	55 097	17 203	215 442
Passif courants et non courants	88 823	19 286	35 108	5 435	148 653
Effectifs	895	245	146	9	1 295
<b>En 2007</b>					
<b>Produits</b>					
Chiffre d'affaires	125 400	48 841	37 666	(433)	211 474
<b>Résultats</b>					
Résultat opérationnel	13 338	3 471	3 571	83	20 463
Résultat avant impôts	10 590	3 114	2 267	346	16 317
Quote-part de résultat net des sociétés mises en équivalence	-	-	289	-	289
<b>Actifs</b>					
Immobilisations corporelles nettes	44 150	14 140	36 440	2 414	97 144
Investissements industriels nets	10 059	3 882	9 901	186	24 028
BFR simplifié**	33 321	8 986	14 141	(415)	56 033
Total actif	110 378	34 450	59 831	15 064	219 723
Passif courants et non courants	84 363	20 196	39 754	3 918	148 231
Effectifs	894	271	152	7	1 324

(\*) éliminations et société-mère

(\*\*) stocks nets + clients nets - fournisseurs

PSB Industries a réalisé un chiffre d'affaires total de 51,1 millions d'euros en 2007 (42,2 millions d'euros en 2006) dans les secteurs de l'emballage cosmétique parfumerie et de l'emballage sur mesure avec les différentes filiales d'un groupe international.

### Information par secteur géographique

Le chiffre d'affaires est ventilé en fonction de la situation géographique des clients. Les actifs non courants consistent en immobilisations corporelles et incorporelles nettes, et goodwill. Ils sont répartis en fonction de la situation géographique des sociétés.

	Chiffre d'affaires	Actifs non courants
<b>En 2006</b>		
France	105 184	102 043
Zone Euro (hors France)	50 997	-
Amérique	34 079	9 342
Asie	7 549	-
Autres	1 343	-
<b>Total</b>	<b>199 152</b>	<b>111 385</b>
<b>En 2007</b>		
France	118 631	111 175
Zone Euro (hors France)	48 547	-
Amérique	33 362	7 767
Asie	9 638	-
Autres	1 296	-
<b>Total</b>	<b>211 474</b>	<b>118 942</b>

### 31. PARTIES LIÉES

#### Transactions avec les coentreprises :

Les opérations suivantes concernent les relations avec les sociétés Baikowski Japan Corporation et Alko (mises en équivalence). Ce sont des opérations de ventes et d'achats réalisées au prix de marché.

	2007	2006
Chiffre d'affaires	5 451	4 775
Achats	2 212	1 531
Abandon de créances	-	181
Clients	2 316	2 306
Compte courant débiteur	185	-
Fournisseurs	386	355
Compte courant créditeurs	-	34

### 32. RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

	2007	2006
Jetons de présence	70	60

### 33. RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

	2007	2006
Avantages à court terme	1 158	1 318
Avantages à long terme	-	-
Paiements fondés sur des actions	179	167
<b>Total rémunération</b>	<b>1 337</b>	<b>1 485</b>

Une charge de 35 milliers d'euros a été comptabilisée en 2007 au titre des régimes à cotisation définie par les dirigeants.

### 34. CONTRATS DE LOCATION FINANCEMENT

Le groupe utilise la location financement pour des bâtiments et du matériel industriel.

#### Paiements minimaux futurs

<b>Paiements minimaux</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>
Inférieur à 1 an	1 640	1 990
Entre 1 et 5 ans	4 216	4 856
+ de 5 ans	1 798	2 515
<b>Total des paiements minimaux</b>	<b>7 654</b>	<b>9 361</b>

Les échéances des principaux contrats de location simple sont décrits ci-après :

#### Paiements minimaux futurs au titre des contrats de location simple

<b>Paiements minimaux</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>
Inférieur à 1 an	429	411
Entre 1 et 5 ans	605	856
+ de 5 ans	-	-
<b>Total des paiements minimaux</b>	<b>1 034</b>	<b>1 267</b>

# rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

(Exercice clos le 31 décembre 2007)

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société PSB Industries relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2007, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## 1. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2.2 de l'annexe aux comptes consolidés qui expose les changements de méthodes comptables intervenus au cours de l'exercice.

## 2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La note 2.2 de l'annexe aux comptes consolidés expose les changements de méthodes comptables intervenus au cours de l'exercice et relatifs à l'adoption par le groupe PSB Industries des nouvelles normes et des nouveaux amendements IFRS, ainsi que des nouvelles interprétations de l'IFRIC. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné l'information donnée à ce titre dans l'annexe aux comptes consolidés.

- La note 2.21 relative aux instruments financiers décrit le traitement comptable des options de vente détenues par un minoritaire et ce, en l'absence de disposition spécifique du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne sur ce sujet. Nous nous sommes assurés que le traitement et les options comptables retenus par votre société ne contreviennent pas aux principes généraux de ce référentiel et que la note 2.21 donne une information appropriée à cet égard.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### 3. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Neuilly-sur-Seine et Villeurbanne, le 29 février 2008

Les commissaires aux comptes

ERNST & YOUNG ET AUTRES

Nicolas JOB

MAZARS

Max DUMOULIN



# comptes sociaux

comptes et annexes.

tableau des filiales et participations.

résultat au cours des cinq derniers exercices.

rapport général des commissaires aux comptes.

rapport spécial des commissaires aux comptes  
sur les conventions et engagements réglementés.

projet de résolutions de l'assemblée générale.

rapport spécial sur la réalisation des opérations  
d'achat d'actions .

## bilan de la société-mère

### ACTIF

(en milliers d'euros) 31/12/2007 31/12/2006

#### Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement - -

#### Immobilisations corporelles

Terrains 704 687

Constructions 306 330

Installations techniques, matériel et outillage industriel 60 72

Autres immobilisations corporelles - -

#### Immobilisations financières

Participations 22 445 19 379

Créances rattachées à des participations 1 524 1 524

Actions propres 1 786 1 461

Autres immobilisations financières 835 915

**Total actif immobilisé 27 660 24 368**

Avances et acomptes versés 7 4

Clients et comptes rattachés - -

Autres créances 2 902 3 071

#### Divers

Actions propres - -

Valeurs mobilières de placement 2 444 5 625

Disponibilités 90 53

#### Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance - -

**Total actif circulant 5 443 8 753**

**Total de l'actif 33 103 33 121**

### PASSIF

Capital social 7 350 7 350

Prime d'émission 10 122 10 122

Ecart de réévaluation 29 29

Réserve légale 735 735

Réserves réglementées - -

Autres réserves 9 425 10 455

Report à nouveau 45 48

Résultat de l'exercice (bénéfice) 5 217 3 883

Provisions réglementées - -

**Total capitaux propres 32 923 32 622**

Provisions pour risques et charges - -

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit - -

Emprunts et dettes financières divers 77 149

Dettes fournisseurs et comptes rattachés 80 72

Dettes fiscales et sociales 23 278

Autres dettes - -

**Total des dettes 180 499**

**Total du passif 33 103 33 121**

## compte de résultat de la société-mère

(en milliers d'euros)	31/12/2007	31/12/2006
Vente de services	432	397
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>432</b>	<b>397</b>
Autres produits	7	7
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>439</b>	<b>404</b>
Autres achats et charges externes	(251)	(240)
Impôts et taxes	(66)	(57)
Salaires, traitements et charge sociales	(87)	(40)
Dotations aux amortissements et provisions	(44)	(42)
Autres charges	(131)	(121)
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>(579)</b>	<b>(500)</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>(140)</b>	<b>(96)</b>
Produits financiers de participation	4 931	3 736
Autres intérêts et produits assimilés	-	6
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	192	146
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	397	507
Reprises sur provision et transfert de charges	-	-
<b>Total des produits financiers</b>	<b>5 520</b>	<b>4 395</b>
Intérêts et charges assimilés	(62)	(187)
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
Autres charges financières	(77)	(55)
Dotations aux provisions sur actif financier	(24)	-
<b>Total des charges financières</b>	<b>(163)</b>	<b>(242)</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>5 357</b>	<b>4 153</b>
Résultat courant avant impôt	5 217	4 057
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	35	1
Produits exceptionnels sur opérations en capital	-	-
Reprises sur provisions et transferts de charges	-	-
<b>Total des produits exceptionnels</b>	<b>35</b>	<b>1</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-	-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	(83)	(2)
Dotations exceptionnelles sur amortissements et provisions	-	-
<b>Total des charges exceptionnelles</b>	<b>(83)</b>	<b>(2)</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>(48)</b>	<b>(1)</b>
<b>Impôts sur les bénéfices</b>	<b>48</b>	<b>(173)</b>
Total des produits	6 042	4 799
Total des charges	(825)	(916)
<b>Bénéfice (total des produits - total des charges)</b>	<b>5 217</b>	<b>3 883</b>

# annexe aux comptes de la société-mère

Tous les montants figurant dans ces notes sont exprimés en milliers d'euros

## 1. PRINCIPES COMPTABLES

Le présent bilan et le compte de résultat ont été établis dans le respect des dispositions des articles 8 à 17 du code de commerce ainsi que du règlement du CRC n° 99-03 du 29 avril 1999 relatif à la réécriture du plan comptable général retenant, notamment, les principes comptables suivants :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,
- prudence,

conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules les informations présentant une importance significative feront l'objet des commentaires ci-après.

## 2. MÉTHODE D'ÉVALUATION DE CERTAINS POSTES

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

### 2.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles sont amorties sur une durée de deux exercices.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisation ne sont pas inclus.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés en fonction de la durée de vie prévue :

- agencement terrains : 10 ans linéaire
- constructions : 30 ans linéaire
- agencements : 10 ans linéaire
- mobilier de bureau : 10 ans linéaire
- matériel de bureau : 5 ans linéaire

### 2.2 Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont comptabilisées à leur coût historique d'acquisition. Des dépréciations sont constituées lorsque la valeur d'acquisition d'une participation est supérieure à sa valeur d'utilité.

Celle-ci est déterminée en tenant compte de la quote-part de capitaux propres (éventuellement retraités pour tenir compte d'éléments hors bilan), et des perspectives de rentabilité de la filiale. Les titres de placement sont dépréciés lorsque leur valeur de marché devient inférieure à leur coût d'acquisition. Les prêts et autres créances sont dépréciés lorsque la situation financière du débiteur laisse apparaître une forte probabilité de non remboursement.

### 2.3 Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Certaines créances sont éventuellement dépréciées, par voie de dépréciation, pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu d'après les informations connues à la date de clôture des comptes.

### 2.4 Provisions risques et charges

Une provision est comptabilisée lorsque la société a une obligation avérée (légale, réglementaire ou contractuelle) résultant d'un événement passé, et dont le montant ou l'échéance n'est pas fixé de façon précise.

### 2.5 Intégration fiscale

Un régime d'intégration fiscale a été mis en place à compter du 1er janvier 1990.

Les sociétés concernées sont PSB Industries, CGL Pack Service, CGL Pack Annecy, CGL Pack Chalon, CGL Pack Lorient, et Relais Industries.

## 3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

### Valeur Brute

	Au 01/01/07	Augmentation	Diminution	Au 31/12/07
Terrains	772	105	(118)	759
Constructions	1 521	-	(415)	1 106
Installations techniques matériel et outillage	210	-	-	210
<b>Total</b>	<b>2 503</b>	<b>105</b>	<b>(533)</b>	<b>2 075</b>

### Amortissements et Provisions

	Au 01/01/07	Augmentation	Diminution	Au 31/12/07
Terrains	(85)	(7)	37	(55)
Constructions	(1 191)	(24)	415	(800)
Installations techniques matériel et outillage	(138)	(12)	-	(150)
<b>Total</b>	<b>(1 414)</b>	<b>(43)</b>	<b>452</b>	<b>(1 005)</b>

## 4. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

### Valeur Brute

	Au 01/01/07	Augmentation	Diminution	Au 31/12/07
Participations	19 379	3 066	-	22 445
Créances rattachées à des participations	1 524	-	-	1 524
Actions propres	1 461	1 952	(1 604)	1 809
Autres titres immobilisés	17	-	-	17
Autres créances immobilisés	898	1 871	(1 951)	818
<b>Total</b>	<b>23 279</b>	<b>6 889</b>	<b>(3 555)</b>	<b>26 613</b>

**Actions propres**

	<u>Au 01/01/07</u>	<u>Augmentation</u>	<u>Diminution</u>	<u>Au 31/12/07</u>
en nombre de titres	39 948	46 732	(43 602)	43 078
en valeur (FIFO)	1 461	1 952	(1 604)	1 809*

(\*) Une provision de 24 K€ a été comptabilisée au 31/12/2007 (note 5).

Au 31 décembre 2007, la valeur boursière du titre PSB Industries s'établit à 42 euros.

**5. PROVISIONS INSCRITES AU BILAN**

	<u>Au 01/01/07</u>	<u>Augmentation</u>	<u>Diminution</u>	<u>Au 31/12/07</u>
Provisions pour risques	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Provisions pour dépréciation	-	(24)*	-	(24)
<b>Total</b>	-	<b>(24)</b>	-	<b>(24)</b>

(\*) La provision a été comptabilisée en charges financières.

**6. ETAT DES CRÉANCES**

	<u>Montant brut</u>
Autres créances	2 902
<b>Total</b>	<b>2 902</b>

Toutes les créances sont à moins d'un an.

**7. VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT**

	<u>Montant</u>
FCP/Sicav Monétaire	2 444
<b>Total</b>	<b>2 444</b>

L'ensemble des FCP et SICAV monétaires détenus sont classés par l'AMF «monétaire euro».

**8. ETAT DES DETTES**

	<u>Montant</u>
Emprunt auprès des établissements de crédit	-
Emprunts et dettes financières divers	77
Fournisseurs et comptes rattachés	80
Dettes fiscales et sociales	23
Autres dettes	-
<b>Total</b>	<b>180</b>

Toutes les dettes sont à moins d'un an.

**9. CHARGES À PAYER**

<b>Postes du bilan concernés</b>	<b>Montant</b>
Fournisseurs	80
Dettes fiscales et sociales	23
Autres dettes	-
<b>Total</b>	<b>103</b>

**10. PRODUITS À RECEVOIR**

<b>Postes du bilan concernés</b>	<b>Montant</b>
Autres créances	-

**11. CAPITAL**

Le capital social est égal à 7,35 millions d'euros, divisé en 3 675 000 actions ordinaires de 2 euros de nominal.

	Capital	Primes d'émission	Réserves	Résultat	Au 31/12/07
Au 01/01/07	7 350	10 122	11 267	3 883	32 622
Affectation du résultat	-	-	3 883	(3 883)	-
Dividendes versés	-	-	(4 916)	-	(4 916)
Résultat 2007	-	-	-	5 217	5 217
<b>Au 31/12/07</b>	<b>7 350</b>	<b>10 122</b>	<b>10 234</b>	<b>5 217</b>	<b>32 923</b>

**12. CHARGES ET PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE**

<b>Postes du bilan concernés</b>	<b>Montant</b>
Charges constatées d'avance	-
Produits constatés d'avance	-

**13. VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET**

La ventilation du chiffre d'affaires par pays est précisée ci-dessous :

<b>Postes du bilan concernés</b>	<b>Montant</b>
France	432
Export	-
<b>Total</b>	<b>432</b>

**14. AVANCES AUX DIRIGEANTS**

Aucune avance financière n'a été faite aux dirigeants.

## 15. ENGAGEMENTS FINANCIERS

### Engagements en matière de pension

La société est redevable envers certains de ses anciens salariés, avant la filialisation de ses activités, d'une garantie de ressources en complément des régimes normaux de retraite. La comptabilisation de la charge est enregistrée au fur et à mesure de leur versement.

En 2007, il a été comptabilisé une charge de 6 milliers d'euros correspondant aux versements effectués durant l'exercice. L'engagement total a été calculé en tenant compte, d'une part, des compléments de retraite auxquels l'entreprise s'est engagée auprès de chacun des bénéficiaires, et d'autre part, de leur espérance de vie calculée à partir d'un tableau statistique communiqué par les notaires.

### Engagements de rachats de titres

PSB Industries s'est engagée auprès de certains minoritaires des filiales consolidées à acheter leurs titres. Ceux-ci ne peuvent pas être vendus en une seule fois et au cours de la même année. Compte tenu des formules de calcul retenues, la valeur non actualisée de l'ensemble des titres concernés peut être estimée, au 31 décembre 2007, à 6 154 milliers d'euros.

### Engagements en matière d'intégration fiscale

Les économies d'impôt liées aux déficits des sociétés intégrées sont considérées comme un gain immédiat chez la société-mère. L'exercice où les filiales redeviendront bénéficiaires, la société-mère supportera une charge d'impôt. Cet engagement est évalué au 31 décembre 2007 à 1 092 milliers d'euros.

### Engagements en matière de cautions reçues

Néant

### Engagements en matière de cautions données

Néant

## 16. EFFECTIF MOYEN

Au 31 décembre 2007, l'effectif moyen est de 1 personne.

## 17. RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

	<b>Montant</b>
Organes d'administration (jetons de présence)	70
Organes de direction *	-

(\*) La rémunération des organes de direction n'est pas fournie, car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

## 18. CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES

	<b>Montant</b>
Charges financières	62
Produits financiers	5 122

## 19. VENTILATION DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

	Résultat courant	Résultat exceptionnel	Total
Résultat avant impôt	5 217	(48)	5 169
Impôt avant intégration	93	(16)	77
Résultat avant intégration	5 124	(32)	5 092
Charge nette d'intégration fiscale	125	-	125
Résultat après impôt	5 249	(32)	5 217

## 20. ÉLÉMENTS DU BILAN CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES

<b>Postes du bilan concernés</b>	<b>Montant</b>
Participations	22 445
Créances rattachées à des participations	1 524
Autres créances (location, compte courant et intégration fiscale)	2 568
Emprunt et dettes financières divers (compte courant)	77
Dettes fiscales et sociales (intégration fiscale)	-

## 21. INCIDENCES DES ÉVALUATIONS FISCALES DÉROGATOIRES

	<b>Montant</b>
Résultat de l'exercice	5 217
Impôt sur les bénéfices	48
Résultat avant impôt	5 169
Variation des provisions réglementées	-
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires	5 169

## tableau des filiales et participations au 31/12/07

### Filiales Françaises (> 50% du capital détenu par la société)

(en milliers d'euros)	Baikowski	CGL Pack Service	Texen Holding	PSB Services
Capital	4 169	2 000	4 000	10
Capitaux propres autres que le capital Quote-part de capital détenue (%)	8 098	3 300	14 413	-
Chiffre d'affaires en 2007	100	100	90	100
Résultat en 2007	29 845	4 048	-	2 420
	1 568	1 598	5 524	(57)

### Participations (10 à 50 % du capital détenu)

Néant

Les résultats présentés dans ce tableau sont des résultats sociaux ne tenant pas compte des retraitements comptables opérés au niveau du groupe dans le cadre de l'harmonisation des procédures.

Les capitaux propres incluent les provisions réglementées et les subventions d'investissement.

### Filiales Françaises (> 50% du capital détenu par la société)

(en milliers d'euros)	Baikowski	CGL Pack Service	Texen Holding	PSB Services
Valeur d'inventaire des titres détenus				
- brute	10 252	3 804	8 380	10
- nette	10 252	3 804	8 380	10
Dividendes encaissés en 2007	1 304	1 500	2 126	-
Prêts et avances accordés	2 324	-	1 524	57
Cautions et avals donnés	-	-	-	-

### Participations (10 à 50 % du capital détenu)

Néant

## résultat de la société-mère au cours des cinq derniers exercices

(en euros) au 31 décembre	2007	2006	2005	2004	2003
<b>Capital en fin d'exercice</b>					
Capital social	7 350 000	7 350 000	7 350 000	7 350 000	7 350 000
Nombre des actions ordinaires existantes	3 675 000	3 675 000	3 675 000	3 675 000	735 000
Nombre maximal d'actions futures à créer par exercice de droits de souscription	-	-	-	-	-
<b>Opérations et résultats de l'exercice</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes	431 848	396 598	391 015	358 600	324 809
Résultat avant impôts et charges calculées (amortissements et provisions)	5 236 643	4 097 810	4 620 266	3 037 479	3 216 976
Impôts sur les bénéfices	47 646	(172 843)	(461 697)	(538 271)	(118 304)
Résultat après impôts et charges calculées (amortissements et provisions)	5 216 537	3 883 150	4 114 194	3 681 002	3 195 570
Résultat distribué	5 145 000	4 961 250	4 410 000	4 042 500	3 381 000
<b>Résultat par action*</b>					
Résultat après impôts, mais avant charges calculées (amortissements et provisions)	1,44	1,07	1,13	0,97	0,91
Résultat après impôts et charges calculées (amortissements et provisions)	1,42	1,06	1,12	1,00	0,87
Dividende attribué à chaque action	1,40	1,35	1,20	1,10	0,92
<b>Personnel</b>					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	1	0,4	-	-	-
Montant de la masse salariale de l'exercice	-**	-**	-	-	-
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (Sécurité sociale ..)	-**	-**	-	-	-
<b>Renseignements boursiers</b>					
Cours maximum *	46,32	38,60	36,80	29,98	20,00
Cours minimum *	36,60	34,70	28,80	18,43	15,00
Nombre de titres échangés	239 010	399 094	307 246	418 887	121 880

(\*) Les chiffres sont ajustés pour tenir compte de la division du nominal du titre par 5 au 15/12/04

(\*\*) les montants ne sont pas fournis, car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

# rapport général des commissaires aux comptes

(Exercice clos le 31 décembre 2007)

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société PSB Industries, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## 1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## 2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Comme indiqué dans la note « Immobilisations financières » de l'annexe, les titres de participation sont évalués à leur coût historique d'acquisition. A la date d'arrêté des comptes, lorsque leur valeur d'utilité est inférieure à leur valeur d'acquisition, ils sont dépréciés par voie de provisions pour les ramener à leur valeur d'utilité. Dans le cadre de notre appréciation des estimations retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons examiné les éléments ayant permis la détermination des valeurs d'utilité des principaux titres de participation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## 3. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels,
- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Villeurbanne et Neuilly-sur-Seine, le 29 février 2008

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS

Max Dumoulin

ERNST & YOUNG et Autres

Nicolas Job

# rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

(Exercice clos le 31 décembre 2007)

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

En application de l'article L. 225-40 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions et engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

## **Avec la société Baikowski S.A.S., filiale à 100 % de votre société**

Administrateurs concernés : MM. Jean-Baptiste Bosson et Alain Wirth.

Nature et objet : Autorisation de cession de biens immobiliers.

Modalités : Votre conseil d'administration, dans sa séance du 19 décembre 2007, a autorisé la cession de la partie du site industriel de la société Baikowski détenue par votre société, pour un montant global minimal de M€ 1,4.

Par ailleurs, en application du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

## **Avec les sociétés PSB Services S.N.C. et Baikowski S.A.S.**

Nature et objet : Bail de locaux.

Votre société est propriétaire de terrains et de bâtiments occupés par les sociétés PSB Services S.N.C. et Baikowski S.A.S.

Modalités : Votre société facture aux sociétés PSB Services S.N.C. et Baikowski S.A.S. des loyers définis dans leur bail commercial respectif. Au cours de l'exercice 2007, votre société a ainsi facturé :

- 66 243 € hors taxes à la société PSB Services S.N.C.

- 235 164 € hors taxes à la société Baikowski S.A.S.

Villeurbanne et Neuilly-sur-Seine, le 29 février 2008

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS

Max Dumoulin

ERNST & YOUNG et Autres

Nicolas Job

# assemblée générale annuelle ordinaire du 27 mai 2008

## PROJET DE TEXTE DES RÉSOLUTIONS

### Première résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du conseil d'administration et du rapport général des co-commissaires aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2007, approuve les comptes annuels tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que les opérations traduites par ces comptes et résumées dans ces rapports.

L'assemblée générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées à l'article 39-4 du code général des impôts.

En conséquence, l'assemblée générale donne aux administrateurs quitus de l'accomplissement de leur mandat pour ledit exercice.

### Deuxième résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des co-commissaires aux comptes sur les conventions visées aux Articles L. 225-38 et suivants du code de commerce, déclare approuver les termes de ce rapport.

### Troisième résolution

L'assemblée générale, sur proposition du conseil d'administration, décide d'affecter le résultat net bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 5 216 537,44 € de la manière suivante :

- distribution de la somme de 5 145 000,00 €  
à titre de dividende aux actionnaires, soit un dividende net par action de 1,40 €
- solde au compte «autres réserves» : 71 537,44 €

Etant précisé que sur ce dividende de 1,40 € par action, il a déjà été payé 0,65 € à compter du 25 janvier 2008, sous forme d'un acompte (soit 2 388 750,00 €) conformément à la décision du conseil d'administration du 19 décembre 2007 ; seul le solde soit 0,75 € par action reste dû (soit au total 2 756 250,00 €), lequel sera mis en paiement à compter du 2 juin 2008.

En ce qui concerne les dividendes revenant à des personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à compter du 1er janvier 2008, ils donnent lieu à une retenue à la source de 11% au titre des prélèvements sociaux et sont soumis à l'impôt sur le revenu après réfaction de 40%, sauf pour son bénéficiaire à exercer de son établissement payeur, et avant perception du dividende, l'option pour le prélèvement forfaitaire libératoire (de l'impôt sur le revenu) au taux de 18%.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, l'assemblée générale constate qu'il a été mis en distribution, au titre des trois exercices précédents, les dividendes suivants :

<u>Exercice</u>	<u>Dividende par action</u>	<u>Revenus éligibles ou non à l'abattement</u>
31/12/2004	1,10 €	Réfaction de 50% lorsque celle-ci était applicable
31/12/2005	1,20 €	Réfaction de 40% lorsque celle-ci était applicable
31/12/2006	1,35 €	Réfaction de 40% lorsque celle-ci était applicable

#### **Quatrième résolution**

En outre, l'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport sur la gestion du groupe établi par le conseil d'administration et du rapport des co-commissaires aux comptes sur les comptes consolidés au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007, approuve les comptes consolidés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

#### **Cinquième résolution**

L'assemblée générale, sur proposition du conseil d'administration, décide de renouveler l'autorisation donnée à la société par l'assemblée générale ordinaire du 30 mai 2007, dans le cadre des dispositions des articles L 225-209 et suivants du code de commerce, de procéder à des achats en bourse d'actions de la société, aux fins de :

- l'animation du cours par un prestataire de services d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité ;

- l'achat d'actions en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe.

Le nombre d'actions détenues en exécution de la présente autorisation ne pourra excéder 10% du capital social, soit 367 500 actions.

Les achats d'actions effectués en vertu de cette autorisation ainsi que la revente de ces actions seront exécutés dans les limites suivantes : le prix maximum d'achat ne devra pas excéder 50 € par action, et le prix minimum de revente ne devra pas être inférieur à 25 € par action.

Compte tenu du prix maximum d'achat par action, le montant global maximum allouable au rachat d'actions ne pourra excéder 18 375 000,00 €.

La présente autorisation est valable pour une durée de dix-huit mois à compter du jour de la présente assemblée. Elle annule et remplace la précédente autorisation.

Les actions seront rachetées par interventions sur le marché ou par voie d'acquisition de blocs de titres dans le cadre des dispositions légales et réglementaires applicables. Les acquisitions par blocs de titres pourraient atteindre l'intégralité du programme. Les acquisitions et cessions pourront intervenir en période d'offre publique, dans les limites de la réglementation boursière.

Le conseil informera chaque année l'assemblée générale ordinaire des opérations réalisées dans le cadre de la présente autorisation.

L'assemblée générale donne en conséquence tous pouvoirs au conseil d'administration, pour passer tous ordres en bourse, conclure tous accords en vue d'effectuer toutes formalités, toutes déclarations auprès de tous organismes et, d'une manière générale, faire tout ce qui sera nécessaire.

#### **Sixième résolution**

L'assemblée générale décide de fixer à 80 000 € le montant des jetons de présence alloués au conseil d'administration au titre de l'exercice 2008.

**Septième résolution**

L'assemblée générale constatant que les mandats d'administrateur de Monsieur Jacques Entremont, Monsieur Roger Rosnoble et Monsieur Alain Wirth sont arrivés à expiration avec la présente assemblée, décide de les renouveler dans leurs fonctions pour une nouvelle durée de six années, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires tenue en 2014 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Chacun des administrateurs ainsi renouvelé, a fait savoir en ce qui le concerne, qu'il acceptait le renouvellement de ses fonctions et qu'il satisfaisait aux conditions légales et réglementaires pour l'exercice de son mandat.

**Huitième résolution**

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales et réglementaires requises.

# rapport spécial sur la réalisation des opérations d'achat d'actions

Chers Actionnaires,

En application de l'article L. 225-209 alinéa 2 du code de commerce, le présent rapport a pour objet de porter à votre connaissance les opérations d'achat d'actions mises en place au sein de notre société.

Le présent rapport comprend en outre l'intégralité des informations devant figurer dans le descriptif du programme de rachat de titres de capital et visées à l'article 241-2 du règlement général de l'AMF tel que modifié le 30 décembre 2005.

Ainsi, nous dresserons tout d'abord le bilan de l'exercice 2007 à travers les deux précédent programmes de rachats d'actions autorisés par les assemblées générales du 24 mai 2006 et du 30 mai 2007 et vous présenterons ensuite les principales caractéristiques du nouveau programme de rachat d'actions que nous soumettrons à votre approbation lors de l'assemblée générale du 27 mai 2008.

## 1. BILAN DU PROGRAMME PRÉCÉDENT

### 1.1 Programme autorisé par l'assemblée générale du 24 mai 2006

L'assemblée générale ordinaire du 24 mai 2006 de PSB Industries avait autorisé le conseil d'administration, pendant une durée de 18 mois à compter de ladite assemblée, soit jusqu'au 24 novembre 2007, à mettre en œuvre un programme de rachat d'actions.

#### Déclaration par l'émetteur des opérations réalisées sur ses propres titres du 25 mai 2006 (jour suivant la date de mise en œuvre du précédent programme de rachat) au 30 mai 2007

Pourcentage de capital auto détenu de manière directe ou indirecte au 30 mai 2007	0,84%
Nombre d'actions annulées au cours des 24 derniers mois	-
Nombre d'actions en portefeuille au 30 mai 2007	30 862
Valeur comptable du portefeuille au 30 mai 2007	1 186 133 €
Valeur de marché du portefeuille calculé sur la base du cours de clôture au 30 mai 2007 de 43,85 €	1 353 299 €

	Nombre de titres	Echéance maximale	Cours moyen de la transaction moyenne	Prix d'exercice moyen	Montants (euros)
<b>Flux bruts cumulés*</b>					
- achats	37 700	-	38,10	-	1 436 378
- ventes/transferts	44 838	-	38,93	-	1 745 614
<b>Positions ouvertes au jour de la publication du descriptif du programme</b>					
Positions ouvertes à l'achat					
- options d'achat achetées	NA	-	-	-	-
- achats à terme	NA	-	-	-	-
Positions ouvertes à la vente					
- options d'achat vendues	NA	-	-	-	-
- ventes à terme	NA	-	-	-	-

(\*) La période concernée débute le jour suivant la date de mise en œuvre du précédent programme de rachat (25 mai 2006) et se termine le 30 mai 2007.

Au 30 mai 2007, PSB Industries détient 30 862 de ses propres actions. La totalité de ces actions sont gérées par un prestataire de service d'investissement (Oddo Midcap) dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la chartre de déontologie de l'AFEI reconnue par l'AMF.

## 1.2 Programme autorisé par l'assemblée générale du 30 mai 2007

### Déclaration par l'émetteur des opérations réalisées sur ses propres titres du 31 mai 2007 (jour suivant la date de mise en œuvre du précédent programme de rachat) au 15 février 2008

Pourcentage de capital auto-détenu de manière directe ou indirecte au 15 février 2008	1,47%
Nombre d'actions annulées au cours des 24 derniers mois	-
Nombre d'actions en portefeuille au 15 février 2008	53 924
Valeur comptable du portefeuille au 15 février 2008	1 987 568 €
Valeur de marché du portefeuille calculé sur la base du cours de clôture au 15 février 2008 de 31,50 €	1 698 606 €

	Nombre de titres	Echéance maximale	Cours moyen de la transaction moyenne	Prix d'exercice moyen	Montants (euros)
<b>Flux bruts cumulés*</b>					
- achats	49 902	-	40,40	-	2 015 385
- ventes/transferts	26 840	-	41,07	-	1 102 246
<b>Positions ouvertes au jour de la publication du descriptif du programme</b>					
Positions ouvertes à l'achat					
- options d'achat achetées	NA	-	-	-	-
- achats à terme	NA	-	-	-	-
Positions ouvertes à la vente					
- options d'achat vendues	NA	-	-	-	-
- ventes à terme	NA	-	-	-	-

(1) La période concernée débute le jour suivant la date de mise en œuvre du précédent programme de rachat (31 mai 2007) et se termine le 15 février 2008.

Au 15 février 2008, PSB Industries détient 53 924 de ses propres actions. La totalité de ces actions sont gérées par un prestataire de service d'investissement (Oddo Midcap) dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la chartre de déontologie de l'AFEI reconnue par l'AMF.

## 2. PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DU NOUVEAU PROGRAMME DE RACHAT D'ACTIONS SOUMIS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE ORDINAIRE DU 27 MAI 2008

### 2.1 Objectif du programme de rachat

La société PSB Industries entend utiliser le programme de rachat d'actions avec pour objectif par ordre de priorité décroissant :

- l'animation du cours par un prestataire de services d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité ;
- l'achat d'actions en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe.

## **2.2 Part maximale du capital – nombre maximal des titres – montant maximal autorisé pour le rachat des titres que la société se propose d'acquérir**

Le nombre d'actions détenues en exécution de la présente autorisation ne pourra excéder 10 % du capital social, soit 367 500 actions.

Les achats d'actions effectués en vertu de cette autorisation ainsi que la revente de ces actions seront exécutés dans les limites suivantes : le prix maximum d'achat ne devra pas excéder 50 € par action, et le prix minimum de revente ne devra pas être inférieur à 25 € par action.

Compte tenu du prix maximum d'achat par action, le montant global maximum allouable au rachat d'actions ne pourra excéder 18 375 000,00 €.

## **2.3 Caractéristique des actions que la société se propose d'acquérir**

Les actions ordinaires de la Société sont cotées à la Bourse de Paris – Code ISIN FR0000060329.

### **Modalité du rachat des actions que la société se propose d'acquérir :**

Les actions pourront être rachetées par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement agissant dans le cadre d'un contrat de liquidité.

## **2.4 Durée du programme**

L'autorisation de rachat de ses propres actions par la société est valable jusqu'au 27 novembre 2009 inclus.



# PSB INDUSTRIES

BP 22 - F-74001 ANNECY CEDEX

TEL. +33 4 50 09 00 02 - FAX +33 4 50 27 11 78

FINANCE@PSBINDUS.COM - WWW.PSBINDUS.COM

# TEXEN

ZI LE POGNAT - BP 77 - F-01460 BRION

TEL. +33 4 74 76 71 60 FAX +33 4 74 76 71 58

WWW.TEXENPARTNER.COM

# CGL PACK

BP 9020 - F-74990 ANNECY CEDEX 9

TEL. +33 4 50 27 34 50 FAX +33 4 50 27 34 47

WWW.CGLPACK.COM

# BAIKOWSKI

BP 501 - F-74339 LA BALME DE SILLINGY CEDEX

TEL. +33 4 50 22 69 02 FAX +33 4 50 22 28 92

WWW.BAIKOWSKI.COM